



Service canadien du
renseignement de sécurité

Canadian Security
Intelligence Service



Rapport public du SCRS 2023

Des renseignements, des conseils et des interventions fiables pour un Canada sûr et prospère.
A safe, secure and prosperous Canada through trusted intelligence, advice and action.

Canada

ISSN : 1495-0154

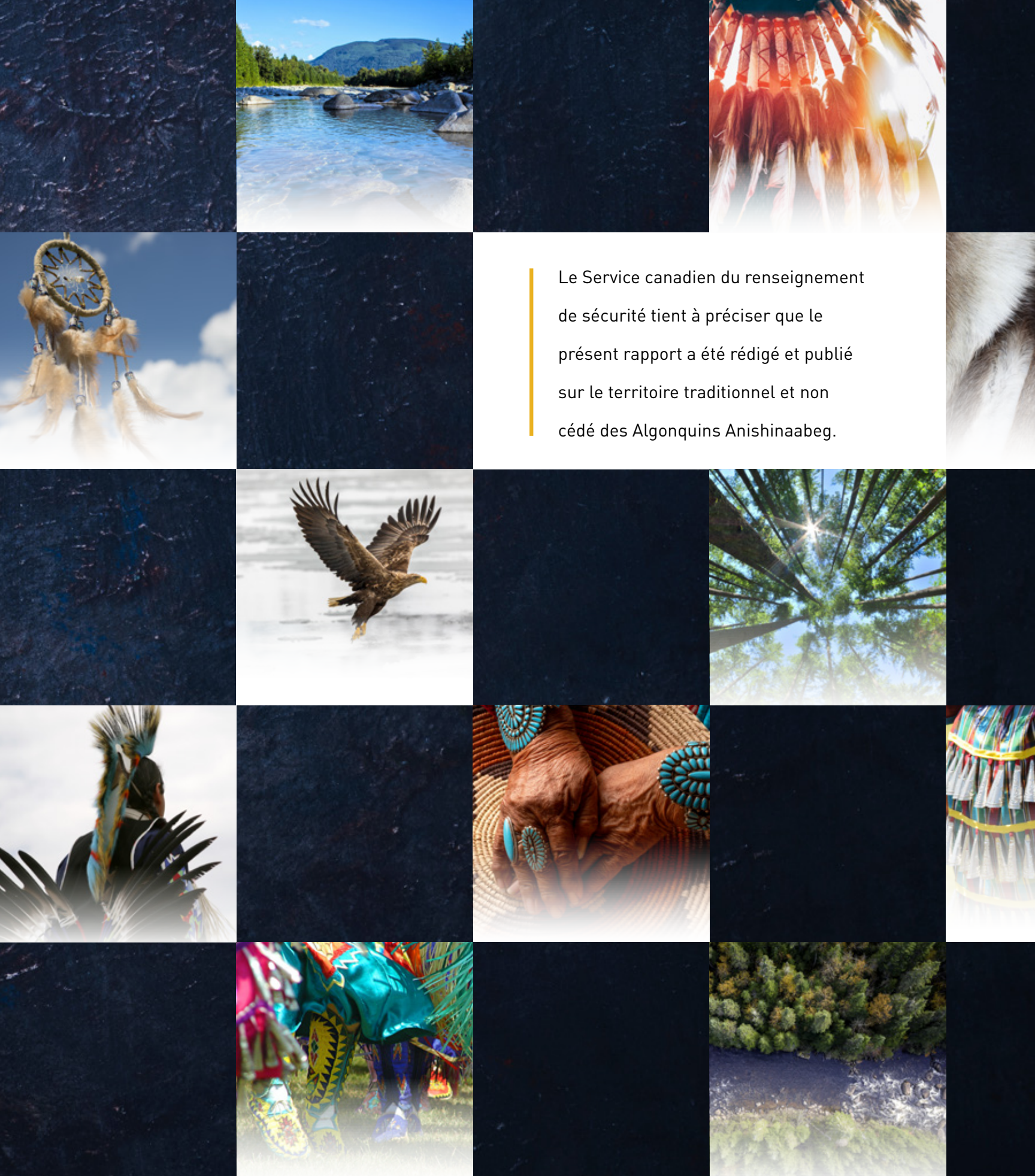
N° de catalogue : PS71F-PDF

Also available in English under the title: *CSIS Public Report 2023*

www.canada.ca/SCRS

Publié en mars 2024

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique,
des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, 2024.



Le Service canadien du renseignement de sécurité tient à préciser que le présent rapport a été rédigé et publié sur le territoire traditionnel et non cédé des Algonquins Anishinaabeg.

Table des matières

Message du directeur du Service canadien du renseignement de sécurité	6	Principaux événements liés à l'extrémisme violent à caractère idéologique en 2023	49
Bilan de l'année : Une période importante pour la sécurité nationale et internationale	8	Extrémisme violent à caractère politique	51
La sécurité nationale en 2023	12	Extrémisme violent à caractère religieux	52
Faits saillants	16	Travailler en partenariat pour réduire la menace que représente l'extrémisme violent	53
Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace	22	Filtrage de sécurité	54
Rôles et responsabilités	24	Centre intégré d'évaluation du terrorisme	58
Mesures de réduction de la menace prises en 2023	25	Tendances pour 2023 et perspectives	59
Rôle du SCRS dans les enquêtes sur la sécurité nationale	25	Axé sur les partenariats : Collaborer avec la population canadienne et les partenaires	60
Mener des opérations dans un contexte de la menace de plus en plus complexe	26	Pleins feux sur l'établissement d'un SCRS stratégique, transparent et responsable	62
Ingérence étrangère et espionnage	28	Établir des partenariats par la collaboration	66
République populaire de Chine	29	Liaison-recherche	66
Fédération de Russie	30	Collaboration avec les partenaires	67
République islamique d'Iran	31	Politiques et responsabilisation	70
Inde	32	Cadre pour l'Arctique et le Nord du Canada	70
Interventions du SCRS	33	Stratégie pour l'Indo-Pacifique	71
Utilisation des médias sociaux pour avertir la population canadienne	34	Consulter la population canadienne : Consultations au sujet de la <i>Loi sur le SCRS</i>	71
Sécurité économique et sécurité de la recherche	36	Examens et organismes de surveillance de l'extérieur	72
Prioriser la sécurité de la recherche au sein du Groupe des cinq	38	Cadre de justification	73
Lutte contre la prolifération	40	Centré avant tout sur les personnes : Un milieu de travail pour tous	76
Cybermenaces	42	Centré avant tout sur les personnes : en quête d'un meilleur SCRS	78
Rôle du SCRS en cybersécurité	42	Initiatives en milieu de travail	82
Cybersécurité et géopolitique	43	Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion	82
Guerre de l'information	43	Plan d'accessibilité du SCRS pour 2023-2025	82
Rançongiciels	43	Accroissement de la représentation des groupes issus de la diversité	83
Cybermenaces étatiques	44	Mobilisation des employés au sein de réseaux et de comités	83
Gérer les technologies fondées sur l'IA, une priorité en cybersécurité	46	Le SCRS a du cœur – Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada 2023	84
Extrémisme violent	48	S'attaquer au problème de la communication de renseignements sans autorisation	86
Extrémisme violent à caractère idéologique	48	Conclusion	88

Message du directeur du Service canadien du renseignement de sécurité



L'Administration centrale
du SCRS est située à
Ottawa (Ontario).

Message du directeur

Bilan de l'année : Une période importante pour la sécurité nationale et internationale

Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens ont vu leur service de renseignement de sécurité d'un tout autre œil en 2023. Le SCRS et ses activités ont fait l'objet de plus de reportages que jamais auparavant. Cette solide couverture médiatique de questions liées à la sécurité nationale a braqué les projecteurs sur notre travail et, par conséquent, aidé à orienter la conversation à l'échelle nationale.

Dans le présent rapport, il est question d'événements survenus et de sujets abordés l'an dernier, comme l'ingérence étrangère et l'espionnage, qui se poursuivront en 2024 et au-delà. Ces événements extraordinaires ont créé, et continueront de créer, les conditions requises pour que notre pays réfléchisse à sa sécurité nationale et ait une discussion sérieuse sur la question. Par exemple, le Conseil canadien des affaires partage nos préoccupations sur la nécessité d'en faire plus pour protéger les entreprises canadiennes contre le vol de recherches et la nécessité de renforcer notre sécurité économique collective au moyen de meilleures pratiques en matière d'échange d'informations. Ces discussions sur les besoins et les attentes du service de renseignement de sécurité du Canada sont nécessaires et arrivent à point nommé. Cependant, elles doivent aller au-delà des résultats des enquêtes publiques et des examens des programmes. Notre démocratie et notre cohésion sociale en dépendent.

Je m'étais promis d'arrêter de dire « ce fut une année sans précédent pour le SCRS », mais à bien des égards, 2023 a été une année vraiment exceptionnelle dans les presque 40 ans d'histoire du SCRS.

À maintes reprises cette année, la communication sans autorisation de produits de renseignement du SCRS et du gouvernement du Canada a dominé le paysage médiatique et suscité un vif émoi au Parlement, entraînant la nomination d'un rapporteur spécial indépendant sur l'ingérence étrangère et, finalement, la mise en place d'une enquête publique sur l'ingérence étrangère. La population canadienne a découvert l'ampleur des activités menées par des États étrangers pour s'immiscer dans les affaires du Canada et pour prendre pour cible et harceler les communautés culturelles du pays.

En juin, un citoyen canadien et dirigeant de la communauté sikhe, Hardeep Singh Nijjar, a été assassiné en Colombie-Britannique. En septembre,



Rivière La Poile (Terre-Neuve-et-Labrador).

le premier ministre, Justin Trudeau, a fait une déclaration à la Chambre des communes disant que les organismes canadiens de sécurité s'étaient penchés activement sur des allégations crédibles selon lesquelles il pourrait exister un lien entre des agents du gouvernement de l'Inde et le meurtre de Nijjar. Il a rappelé que la protection des citoyens canadiens de même que la défense de la souveraineté du Canada étaient essentielles. Il a ensuite affirmé que les priorités du gouvernement avaient été de faire en sorte que les organismes de sécurité et d'application de la loi assurent en permanence la sécurité de tous les Canadiens et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour tenir les auteurs de ce meurtre responsables.

En 2023, le monde est devenu moins sûr. L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie persiste. Le Kremlin a continué de frapper les zones civiles et les infrastructures essentielles à coups de missiles et de drones dirigés contre l'Ukraine et le peuple ukrainien. La Russie a poursuivi ses efforts pour consolider son territoire et légitimer l'accaparement de terres et de ressources, redessinant les frontières par la force.

En octobre, Israël a connu la pire attaque terroriste et la pire prise d'otages de son histoire lorsque le Hamas a attaqué des civils et des militaires israéliens. Sa riposte ne s'est pas fait attendre : il a lancé une campagne aérienne et une invasion terrestre de Gaza qui ont eu des conséquences dévastatrices pour la population locale. En réaction, le Hezbollah et les rebelles houthistes, soutenus par

la République islamique d'Iran, ont mené des frappes de missiles, haussant les tensions dans la région.

Les conflits en cours en Ukraine, au Moyen-Orient et ailleurs sont la preuve que les hostilités ne demeurent pas dans l'abstrait. Les hausses subites du racisme, de l'antisémitisme, de l'islamophobie et des crimes haineux ici au Canada nous rappellent que notre pays n'est pas à l'abri. À l'automne 2023, j'ai eu la chance de rencontrer la représentante spéciale du Canada chargée de la lutte contre l'islamophobie, Amira Elghawaby, et l'envoyée spéciale du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme, Deborah Lyons, pour discuter de l'important travail que nous devons faire pour lutter contre l'islamophobie, l'antisémitisme et toutes les formes de haine.

En décembre, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a arrêté un jeune d'Ottawa qui planifiait un attentat terroriste contre la communauté juive locale. Le SCRS a joué un rôle crucial dans la prévention de cet attentat.

Des acteurs étatiques hostiles, comme la République populaire de Chine (RPC), la Fédération de Russie et la République islamique d'Iran, ont continué de nuire à la sécurité du Canada en poursuivant leurs activités liées à la menace, dont l'ingérence étrangère, les cyberactivités malveillantes et l'espionnage économique contre les États occidentaux.

En octobre, j'ai participé au Emerging Technology and Securing Innovation Summit (Sommet de l'innovation en matière de nouvelles technologies et de sécurité)



Territoire du Yukon à l'automne.

«
»

Je m'étais promis d'arrêter de dire « ce fut une année sans précédent pour le SCRS », mais à bien des égards, 2023 a été une année vraiment exceptionnelle dans les presque 40 ans d'histoire du SCRS.

»



à la Hoover Institution de l'Université Stanford, avec mes collègues des services de renseignement intérieur des pays membres du Groupe des cinq (le FBI, le MI5, l'ASIO et le NZSIS). Il s'agissait d'un événement historique qui a réuni ces dirigeants en public pour la toute première fois en compagnie de représentants des médias, du milieu universitaire et du secteur privé de tous les pays du Groupe des cinq. L'objectif du sommet était d'alerter la société civile aux activités pernicieuses d'espionnage économique d'acteurs étatiques hostiles, comme la RPC, qui volent chaque année des milliards en technologies et en recherches aux économies des pays membres du Groupe des cinq.

Dans le contexte actuel de la menace en constante évolution, les partenariats pour la sécurité entre démocraties idéologiquement proches sont un facteur nécessaire et essentiel dans la lutte contre les activités malveillantes d'États autoritaires. Toutefois, la sécurité nationale ne se répercute pas que sur les gouvernements. Elle touche chacun et chacune d'entre nous dans nos vies de tous les jours : l'entrepreneur qui cherche à vendre son logiciel à l'échelle internationale et dont les droits de propriété intellectuelle sont volés par l'espionnage économique; l'activiste qui

dénonce les violations des droits de la personne dans certains pays qui est ensuite pris pour cible par des agents du régime; le patient qui perd un accès vital aux soins de santé à la suite d'une cyberattaque contre des hôpitaux. Que nous le sachions ou non, la sécurité nationale touche tout le monde et tous les Canadiens et les Canadiennes doivent jouer un rôle dans sa protection. La sécurité nationale est un effort conjoint, fondé sur la confiance et la transparence.

À l'automne 2023, le SCRS et le gouvernement du Canada ont lancé une consultation publique sur la *Loi sur le SCRS*. Le contexte de la menace est en constante évolution et le Canada doit s'assurer de disposer des outils dont il a besoin pour détecter les menaces pour la sécurité nationale et les contrer. La consultation s'inscrivait dans le cadre de la discussion nationale sur les menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada. Les modifications proposées visent à conférer au SCRS des pouvoirs mieux adaptés pour contrer les menaces actuelles et futures. J'ai le plaisir d'annoncer que les commentaires recueillis étaient très largement positifs, ce qui témoigne de la sensibilisation accrue de la population canadienne aux questions de sécurité nationale et de l'importance qu'elle y accorde.

En novembre, une allégation de comportement inapproprié en milieu de travail, rapportée dans les médias, n'a pas été prise à la légère. Après la conclusion d'une enquête interne sur de graves allégations formulées dans son bureau en Colombie-Britannique, le SCRS s'est engagé à établir un bureau d'ombuds indépendant. Son mandat sera d'offrir aux employés un mécanisme informel pour discuter de questions liées au milieu de travail et de renforcer les processus internes existants. En plus de créer le rôle d'ombuds, je me suis engagé à publier un rapport annuel sur les cas de harcèlement et d'actes répréhensibles au SCRS pour veiller à ce que nous rendions des comptes à la population canadienne. Nous sommes déterminés à examiner ces allégations à mesure qu'elles sont portées à notre attention et, ce faisant, à créer un milieu de travail respectueux, sécuritaire et inclusif et à faire en sorte que nos précieux employés puissent continuer de protéger le Canada et la population canadienne.

L'année 2023 a présenté de grands défis et, pendant cette année extraordinaire, les membres du personnel du SCRS ont redoublé d'efforts pour relever ces défis et pour vraiment représenter ce que le Canada a de mieux à offrir. Je leur suis extrêmement reconnaissant de leurs efforts inlassables et de leur dévouement à la protection de la sécurité nationale, de la prospérité, des intérêts et, plus important encore, de la population du Canada.

Une seule mission, un SCRS uni, pour le Canada. ■

David Vigneault

Directeur du Service canadien du renseignement de sécurité

La sécurité nationale en 2023



Le SCRS enquête sur les activités dont il existe des motifs raisonnables de croire qu'elles constituent une menace pour la sécurité du Canada.



Janvier

Le SCRS répond à des questions sur les activités d'ingérence de la RPC dans les médias.

Mars

Le directeur et d'autres représentants du SCRS comparaissent devant le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre dans le cadre de son étude sur l'ingérence étrangère dans les élections.

Mai

Publication du rapport provisoire du rapporteur spécial indépendant sur l'ingérence étrangère.

Dans ses directives sur les menaces à la sécurité du Canada dirigées contre le Parlement et les parlementaires, le ministre enjoint le SCRS à communiquer aux députés davantage d'informations liées à la menace.

L'Université de Waterloo met fin à ses partenariats de recherche avec Huawei.

Une vision 3.0

Juillet

Arrestation du propagandiste Patrick MacDonald, alias « Dark Foreigner », qui évolue dans le milieu de l'extrémisme violent à caractère idéologique.

Deux voyageuses extrémistes canadiennes sont arrêtées à leur retour au Canada.

Pour la première fois, le cadre de coopération entre le SCRS et la GRC *Une vision 3.0* est publié.

Septembre

La juge Hogue est nommée commissaire de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.

Un rapport du Conseil canadien des affaires réclame une nouvelle stratégie de sécurité nationale.

Le premier ministre Justin Trudeau fait une déclaration à la Chambre des communes sur l'assassinat de Hardeep Singh Nijjar.

Novembre

Nathaniel Veltman est reconnu coupable de quatre chefs de meurtre au premier degré et d'un chef de tentative de meurtre. Au début de 2024, une juge a conclu que ses crimes constituaient un acte de terrorisme.

Lancement des consultations sur la *Loi sur le SCRS*.

Février

Un ballon stratosphérique d'origine chinoise entre dans l'espace aérien du Canada.

Le juge Rouleau dépose le rapport final de la Commission sur l'état d'urgence.

Premier anniversaire de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie.

Avril

Trois voyageuses extrémistes canadiennes sont arrêtées à leur retour au Canada.

Un partisan de Daech commet un attentat à Surrey (Colombie-Britannique).

Juin

L'attentat commis dans un salon de massage de Toronto en 2020 est reconnu comme un acte de terrorisme.

Hardeep Singh Nijjar, citoyen canadien et dirigeant de la communauté sikhe, est assassiné à Surrey (Colombie-Britannique).

Arrestation d'un adepte de l'extrémisme violent à caractère religieux, Zakarya Rida Hussein, et d'un mineur. Dans le cadre de la même enquête, deux autres mineurs ont été arrêtés respectivement en octobre et en décembre.

Attaque à l'arme blanche motivée par l'opposition au genre à l'Université de Waterloo.

Le SCRS publie des mises en garde dans les médias sociaux sur les efforts déployés par les services de renseignements de la RPC pour repérer et recruter des Canadiens et des Canadiennes sur LinkedIn.

Août

Dominic LeBlanc est nommé ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales et assiste à une séance d'information du SCRS.

Le SCRS mène une campagne de sensibilisation à la désinformation dans les médias sociaux.

Octobre

Dans un communiqué, Affaires mondiales Canada dit avoir détecté une campagne de spamouflage (messages malveillants) ciblant des députés fédéraux.

Le Hamas commet une attaque terroriste et une prise d'otages en Israël.

Le directeur du SCRS et ses homologues du Groupe des cinq participent pour la toute première fois publiquement au Emerging Technology & Securing Innovation Summit (Sommet de l'innovation en matière de nouvelles technologies et de sécurité) tenu à l'Université Stanford.

Le gouvernement du Canada interdit les applications WeChat et Kaspersky sur ses appareils pour des raisons de sécurité.

Décembre

Arrestation de deux adeptes de l'extrémisme violent à caractère idéologique, Kristoffer Nippak et Matthew Althorpe.

Le directeur du SCRS livre son discours annuel au Musée canadien pour les droits de la personne.

Arrestation d'un adepte de l'extrémisme violent à caractère religieux d'Ottawa qui planifiait un attentat terroriste contre la communauté juive.

Un juge de la Cour fédérale refuse le permis d'études au Canada d'un citoyen chinois en raison de craintes d'espionnage « non traditionnel ».



Faits saillants



Aurore boréale à
Yellowknife (Territoires
du Nord-Ouest).

Faits saillants



AXÉ SUR LA MISSION ET LES PARTENARIATS



Rapports de renseignement

En 2023, le SCRS a produit **2 329** rapports de renseignement

Filtrage de sécurité



Programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Demandes reçues en 2023 :

493 200



Programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement

Demandes reçues en 2023 :

146 000



Loi sur Investissement Canada (LIC)

Avis d'investissement suscitant des préoccupations liées à la sécurité nationale examinés par le SCRS en 2022-2023 :

1 010



Partenariats du SCRS

Ententes avec des organismes canadiens

91 ententes avec des partenaires canadiens

Ententes avec des organismes étrangers

314 ententes dans **158** pays et territoires



Programme de liaison du SCRS

En 2023, le SCRS a mené **147** activités de collaboration

30 %
de plus qu'en 2022

Il a rencontré des représentants :

- d'organisations et de gouvernements autochtones;
- d'organisations communautaires;
- d'associations de la société civile et de défense d'une cause;
- d'instituts de recherche et d'innovation;
- du milieu universitaire;
- des administrations provinciales, territoriales et municipales.



Séances d'informations offertes par le SCRS à des élus en 2023

Élus fédéraux **19**

Élus provinciaux ou territoriaux **73**

Élus municipaux **30**

Total **122** **31 %** de plus qu'en 2022



CENTRÉ AVANT TOUT SUR LES PERSONNES

En 2023, le SCRS est devenu **le tout premier service du Groupe des cinq à publier sa Stratégie détaillée d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).**

Depuis 2022, le SCRS a fait des progrès en vue de respecter **78 %** des engagements qu'il a pris dans ce plan d'action triennal.

Au cours de sa première année, le SCRS a honoré

20 % des engagements qu'il a pris dans son Plan d'accessibilité pour 2023-2025.



RESPONSABLE DEVANT LA POPULATION CANADIENNE



Le SCRS dans les médias sociaux



Le contenu du SCRS a été vu plus de 9,7 millions de fois en 2023.

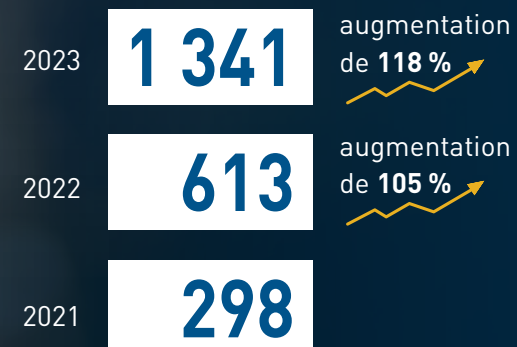
157 % de plus qu'en 2022.

50 % d'augmentation du total des abonnés sur l'ensemble des plateformes.



Le SCRS dans les médias

Nombre d'articles sur le SCRS



Accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP)



3 387 demandes reçues en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LPRP)

172 % de plus qu'en 2022.

941 demandes reçues en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI)

23 % de moins qu'en 2022.

Pour l'année civile 2023, le **taux de respect des délais** s'est élevé à



Nombre d'examens effectués par l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSRN) et le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR)

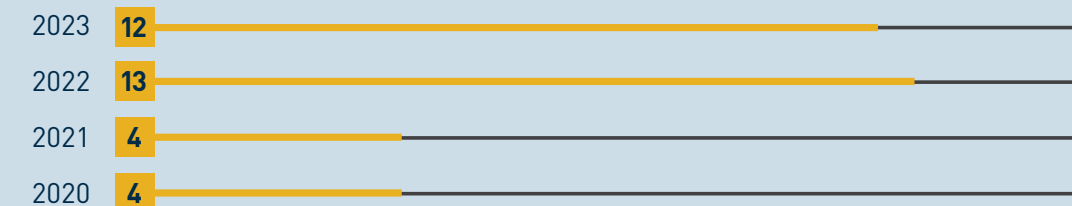


Examens en cours **17** Examens terminés **2**

Demandes d'informations **300 %** de plus qu'en 2022.



Comparutions devant le Parlement



1 Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace



Signal Hill vu du port
de St. John's (Terre-
Neuve-et-Labrador).

Le SCRS enquête sur les activités qui correspondent à la définition de « menaces envers la sécurité du Canada » énoncée dans la *Loi sur le SCRS*. Plus précisément, il est autorisé à enquêter sur l'espionnage et le sabotage, l'ingérence étrangère, le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que la subversion. En revanche, il lui est interdit d'enquêter sur les activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord, sauf si elles ont un lien avec des activités qui constituent des menaces pour la sécurité du Canada.

Rôles et responsabilités

- Enquêter sur les activités soupçonnées de constituer des menaces pour la sécurité du Canada, en faire rapport au gouvernement du Canada et le conseiller à ce sujet.
- Prendre des mesures pour réduire la menace s'il existe des motifs raisonnables de croire que la sécurité du Canada est menacée.
- Fournir des évaluations de sécurité sur les personnes qui doivent avoir accès à des informations classifiées ou à des sites sensibles au gouvernement du Canada.
- Fournir des conseils sur les questions de sécurité en rapport avec l'exercice des pouvoirs et fonctions conférés par la *Loi sur la citoyenneté* ou la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
- Recueillir des renseignements étrangers, dans les limites du Canada, à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale.
- Diffuser les évaluations du Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET) qui permettent au gouvernement du Canada de prendre des décisions et des mesures éclairées en ce qui a trait à la menace terroriste.

Jetée de White Rock (Colombie-Britannique).

Mesures de réduction de la menace prises en 2023

Depuis 2015, le SCRS est autorisé à prendre des mesures de réduction de la menace (MRM). Une MRM est une mesure opérationnelle visant à réduire une menace pour la sécurité du Canada, selon la définition qui en est donnée à l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*. Compte tenu de son mandat et de ses capacités de collecte, le SCRS est parfois l'organisme du gouvernement du Canada le mieux placé pour affronter une menace pour la sécurité nationale. Les MRM lui permettent d'agir directement pour atténuer une menace pesant sur cette dernière.

Elles peuvent s'inscrire dans trois grandes catégories :

dissuasion

exploitation

ingérence

Les MRM doivent toutes respecter la *Charte canadienne des droits et libertés* et celles qui risquent de limiter un droit ou une liberté, ou de contrevenir à toute autre loi canadienne, nécessitent un mandat de la Cour fédérale du Canada.

Rôle du SCRS dans les enquêtes sur la sécurité nationale

Bien que les mandats de la GRC et du SCRS soient distincts, les deux organismes ont un important objectif commun : lutter contre les menaces pour la sécurité nationale et garantir la sécurité publique. Étant donné sa mission, le SCRS détecte souvent l'émergence de la menace avant la GRC. Conformément au cadre *Une vision*, le SCRS et la GRC dialoguent régulièrement pour déterminer la stratégie la plus efficace face à une menace. S'ils décident qu'une enquête et des poursuites criminelles sont la meilleure approche, ils collaborent pour réduire les risques que les informations sensibles du SCRS soient soumises à l'obligation de divulgation imposée aux forces de l'ordre. En 2023, les informations du SCRS ont contribué à un certain nombre d'arrestations importantes en lien avec la sécurité nationale.

14

MRM qui n'ont pas nécessité de mandat en 2023

Perspective de la haute direction – la sous-directrice des Opérations

Mener des opérations dans un contexte de la menace de plus en plus complexe

Vanessa Lloyd, sous-directrice des Opérations, dirige la collecte de renseignements humains, l'analyse des renseignements, le filtrage de sécurité et la réduction de la menace au SCRS.

J'ai intégré le SCRS en 1998 comme agente de renseignement, puis j'ai assuré différentes fonctions dans les opérations et en gestion. J'ai ainsi acquis une conscience et une compréhension de l'envergure des menaces qui pèsent sur le Canada au pays et à l'étranger. Récemment, j'ai été la première dirigeante principale de la transformation, poste dans lequel j'ai été chargée d'un programme ambitieux visant à faire du SCRS un service de renseignement tourné vers l'avenir, mieux à même de faire face aux menaces actuelles et futures. J'ai été nommée sous-directrice des Opérations au printemps 2023, au beau milieu d'un important débat public au Canada sur les menaces pour la sécurité nationale associées à l'ingérence étrangère. C'est de cette combinaison d'expériences que découlent mes points de vue et mes objectifs présents comme sous-directrice des Opérations du SCRS.

Je peux vous assurer que, depuis mon arrivée au SCRS, le contexte de la menace a considérablement changé. Aujourd'hui, il ne cesse d'évoluer et de se complexifier. En raison des progrès rapides des technologies et de l'intelligence artificielle, les acteurs étatiques hostiles comme les organisations extrémistes violentes ont désormais accès à des moyens inimaginables auparavant. La prolifération de ces technologies et

l'augmentation du volume des données compliquent la collecte et l'analyse des renseignements, dont le travail des professionnels du renseignement, dans un monde de plus en plus numérique.

Le resserrement de l'interconnexion mondiale, grâce à Internet et à d'autres espaces numériques, permet maintenant aux auteurs de menaces hors des limites géographiques du Canada d'influencer, de faire collaborer et de radicaliser des personnes sans jamais avoir à quitter leur pays d'origine ni à les rencontrer physiquement. Cette facilitation des contacts en ligne signifie que les jeunes prêtent de plus en plus le flanc aux discours et aux idées extrémistes.

Jamais auparavant les communautés diversifiées du Canada n'ont été autant visées par des actes aussi flagrants d'ingérence étrangère. Cependant, cette menace grave n'est pas propre au Canada : ses plus proches alliés et les autres pays qui partagent ses opinions font l'objet des mêmes opérations malveillantes. Les acteurs étatiques hostiles se montrent de plus en plus belliqueux et audacieux : ils ne reculent devant rien pour servir leurs objectifs dans le monde physique et dans le cyberspace, tout en cherchant à réduire au silence celles et ceux qui

mettent en doute leur version des faits. Ils ont plus de possibilités et d'occasions que jamais de dissimuler leurs activités liées à la menace, notamment de recourir à des organisations criminelles comme intermédiaires.

Les adversaires du Canada continuent de prendre pour cible ses talents et sa propriété intellectuelle pour servir leurs objectifs en matière d'espionnage et de prolifération. Par ailleurs, il est de plus en plus pertinent de prendre en compte les préoccupations pour la sécurité nationale dans l'évaluation des investissements étrangers au Canada, parce qu'ils pourraient affecter la prospérité du pays. Alors que le gouvernement du Canada cherche à offrir un nouveau départ à de nombreuses personnes, les évaluations de sécurité sont la première ligne de défense contre l'exploitation des possibilités d'immigration par les auteurs de menace.

Dans un tel contexte, la collaboration et les partenariats entre les services de renseignement de sécurité et les organismes d'application de la loi canadiens et étrangers sont plus importants que jamais, pour

Les acteurs étatiques hostiles se montrent de plus en plus belliqueux et audacieux : ils ne reculent devant rien pour servir leurs objectifs dans le monde physique et dans le cyberspace, tout en cherchant à réduire au silence celles et ceux qui mettent en doute leur version des faits.

Vanessa Lloyd, sous-directrice des Opérations au Service canadien du renseignement de sécurité.

garantir la sécurité collective et renforcer la capacité du SCRS à combattre les menaces venant de toutes parts. La population canadienne peut avoir confiance en la mobilisation du SCRS et en sa capacité de coopérer avec ses partenaires pour lutter contre les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale et internationale.

Comment le SCRS a-t-il réagi au juste à l'évolution du contexte de la menace en 2023? La réponse est fournie dans le rapport public de cette année. Jamais tel rapport n'a été aussi complet et axé sur la menace. Vous y trouverez des aperçus de la façon dont l'organisation a protégé la population et les intérêts du Canada en 2023, ainsi que des évaluations, ce qui vous aidera à comprendre son travail.

J'espère que ce rapport vous donnera aussi une idée des efforts déployés par le personnel du SCRS qui, avec dévouement et passion, enquête sur les menaces pour la population canadienne, les réduit et informe les décideurs des nombreuses menaces pour la sécurité nationale. ■



Ingérence étrangère et espionnage

Les activités d'ingérence étrangère et d'espionnage au Canada demeurent complexes, omniprésentes et incessantes. Sont pris pour cible activement tous les ordres de gouvernement, des entreprises et des organisations du secteur privé, des universités, des groupes de la société civile et des communautés culturelles du Canada.

Au sens de la *Loi sur le SCRS*, « activités influencées par l'étranger » s'entend des activités qui « sont préjudiciables aux intérêts du Canada et qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque ». Communément appelées « ingérence étrangère », ces activités visent presque toujours à défendre les intérêts d'un État étranger au détriment de ceux du Canada. Les activités d'ingérence malveillantes minent le débat public et les institutions démocratiques du Canada et servent à intimider les communautés culturelles du pays ou à faire pression sur elles. C'est la raison pour laquelle elles constituent une menace pour la cohésion sociale, la souveraineté et la sécurité nationale.

Pour faire de l'ingérence au Canada, des États étrangers se livrent à diverses activités hostiles, dont l'élicitation, les relations intéressées, la coercition, le financement illégal, les cyberactivités malveillantes et la manipulation d'informations.

Les principaux auteurs d'activités d'ingérence étrangère et d'espionnage au Canada et en Occident sont la République populaire de Chine, la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran et l'Inde. En 2023, ces États et leurs services de renseignement ont continué de mener diverses activités hostiles d'ingérence étrangère et d'espionnage au service de leurs propres objectifs et intérêts.

Techniques d'ingérence étrangère



Élicitation :

Manipuler une personne, au cours d'une conversation informelle pour qu'elle révèle des informations utiles et sensibles.



Relations intéressées :

Nouer une relation ou des liens d'amitié solides avec une personne en vue de la manipuler et d'obtenir des faveurs et des informations utiles.



Coercition :

Exercer un chantage ou proférer des menaces contre une personne pour qu'elle fournisse un accès ou des informations utiles et sensibles.



Corruption et financement illégal :

Se servir d'une personne comme intermédiaire afin qu'elle mène des activités de corruption ou de financement illégal pour soi.



Cyberactivités malveillantes :

Compromettre des appareils électroniques par différents moyens, dont la fraude psychologique par courriel, les rançongiciels et les maliciels.



Manipulation d'informations :

Faire circuler de fausses informations dans les médias sociaux de façon à amplifier un message en particulier ou à provoquer les utilisateurs, et ce, au service de ses propres intérêts.

République populaire de Chine

La République populaire de Chine (RPC) dispose de l'un des systèmes de sécurité et de renseignement les plus importants et les plus actifs au monde. Bien qu'ils visent avant tout à assurer la survie du Parti communiste chinois (PCC), les services de renseignement de la République populaire de Chine (SRRPC) mènent résolument des activités clandestines contre des États démocratiques dans le monde entier pour défendre les intérêts nationaux de la RPC. Le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, la population canadienne et les communautés chinoises font partie de leurs cibles. Le ministère de la Sécurité d'État (MSE), qui est le principal service de renseignement humain civil de la RPC, et d'autres SRRPC emploient un éventail de méthodes, dont le recours aux plateformes de médias sociaux et à des offres financières, pour recruter des personnes susceptibles d'offrir à la RPC des informations exclusives ou gouvernementales

protégées ou classifiées. Ils tentent aussi d'engager des personnes pour espionner les Canadiennes et les Canadiens ayant des opinions contraires aux propos véhiculés par les dirigeants du PCC.

En 2023, la RPC a continué à renforcer les pouvoirs et les capacités de ses services de sécurité sur son territoire. Sous le président Xi Jinping, elle a adopté un ensemble de lois sur la sécurité nationale qui offrent à ses services de sécurité et de renseignement des pouvoirs extrajudiciaires et extraterritoriaux. Ces lois ratissent si large qu'elles aggravent le risque d'interdiction de sortie (qui empêchent certaines personnes de quitter la Chine) ou de détention arbitraire pour quiconque se rend en RPC ou y travaille, y compris les étrangers qui y vivent. Elles contiennent aussi des dispositions qui confèrent au gouvernement de la RPC la capacité de contrôler les données en Chine et qui obligent les citoyens de la RPC n'importe où dans le monde à aider ses services de renseignement et à coopérer avec eux pour contribuer au « travail national de renseignement ».

En 2023, la RPC et ses services de renseignement ont continué à harceler et à intimider des personnes au Canada qui s'expriment contre le PCC, ce qui bafoue les valeurs démocratiques fondamentales du Canada. Cette forme d'ingérence étrangère peut consister à forcer une victime à retourner en RPC ou à menacer des membres de sa famille en Chine. La RPC prend largement pour cible celles et ceux qu'elle voit comme des menaces pour sa domination, comme les défenseurs des droits de la personne, les dissidents politiques, les journalistes et les membres de groupes ethniques ou religieux minoritaires. Elle tente ainsi d'influencer les discours locaux et mondiaux sur elle. Ces activités peuvent instaurer un climat de peur dans les communautés chinoises visées, réduire au silence les voix dissonantes et miner la confiance dans les institutions gouvernementales. En outre, Beijing a tenté d'appliquer sa loi sur la sécurité nationale à Hong Kong, donc hors de son territoire, en 2020 : elle a délivré des mandats d'arrêt contre des militants hongkongais en exil (dont certains ont des liens avec le Canada) et mis leur tête à prix.

En plus des activités normales pour tout gouvernement étranger au Canada, la RPC déploie des moyens trompeurs, clandestins ou hybrides (dans une zone grise) pour essayer d'influencer l'élaboration des politiques au Canada dans tous les ordres de gouvernement (municipal, provincial et fédéral), les communautés autochtones et la société civile au sens large (organisations non gouvernementales, médias, milieu universitaire, monde des affaires et milieu culturel). Ces opérations, qui visent à défendre les intérêts nationaux de la RPC, peuvent ébranler les mécanismes démocratiques et les institutions du Canada.

L'économie développée et l'expertise en recherche du Canada en font une cible des activités malveillantes que mène la RPC pour servir ses intérêts stratégiques, économiques et militaires, au détriment de la sécurité et de la prospérité canadiennes. La RPC manifeste un intérêt particulier pour les technologies de pointe, comme l'intelligence artificielle (IA), l'informatique quantique, la biotechnologie et l'aérospatiale. Elle a montré à maintes reprises qu'elle était prête à employer

des moyens clandestins et trompeurs pour acquérir de la propriété intellectuelle et des technologies de pointe appartenant au Canada et à ses alliés, en vue de donner à ses sociétés un avantage concurrentiel et stratégique. En plus de faire de l'espionnage traditionnel, elle cherche activement à recruter des Canadiennes et des Canadiens ayant une expertise recherchée au moyen des médias sociaux et de chasseurs de têtes.

Le SCRS estime que les organisations de la RPC et du PCC resteront une menace durable pour l'information, la technologie, les institutions démocratiques et les communautés du Canada. Beijing emploiera des méthodes variées, notamment le dialogue avec la population, les relations avec les médias et des campagnes promotionnelles, ainsi que des tactiques trompeuses et coercitives, pour influencer le comportement et les prises de position politiques du Canada afin qu'ils servent ses propres intérêts. Si le Canada prend des initiatives mal vues par Beijing en matière de politique étrangère ou intérieure, cela pourrait entraîner une recrudescence de l'ingérence étrangère, de la désinformation et des cyberactivités en 2024.

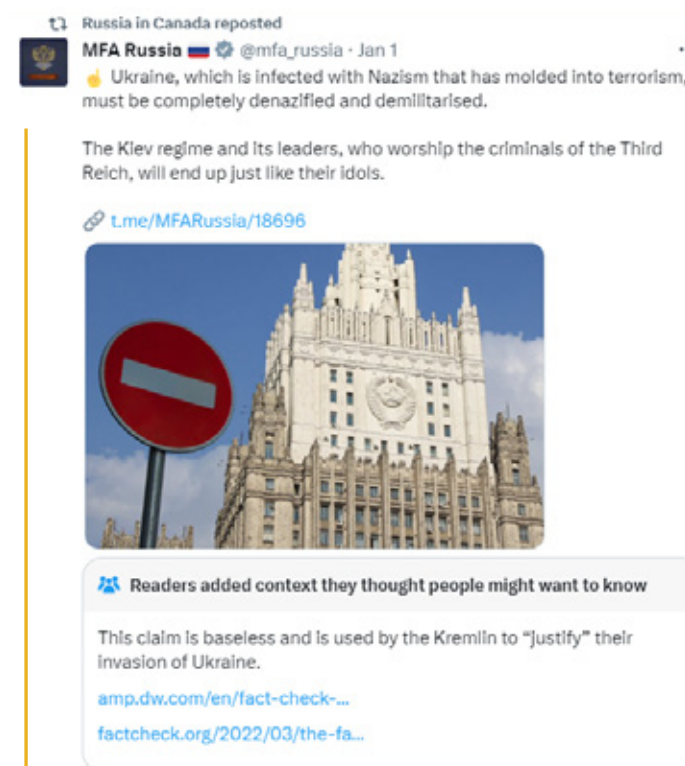
Fédération de Russie

Les services de renseignement russes (SRR) mènent toujours des activités de recrutement de sources et de collecte de renseignements auprès de la population canadienne. Ils demeurent actifs dans le monde entier parce qu'ils cherchent à recueillir des renseignements et à conduire des opérations d'ingérence contre les alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Le soutien indéfectible du Canada à l'Ukraine après l'invasion russe de février 2022 continue de faire du pays une cible des activités russes de désinformation et d'ingérence étrangère. Les représentants de Moscou et les SRR propagent activement de la désinformation dans le cadre d'une vaste campagne visant à faire valoir leur point de vue sur la guerre en Ukraine, à discréditer l'Occident, à favoriser l'ingérence russe et à faire pression pour mettre fin aux sanctions occidentales. Pour lui faire perdre toute crédibilité, Moscou continue

aussi de prétendre que la communauté ukrainienne au Canada est composée de néo-fascistes qui contrôlent la politique étrangère canadienne. Ces discours nourrissent les efforts déployés par le Kremlin pour délégitimer les communautés canadiennes d'Europe de l'Est, remettre en question leur statut au Canada et les réduire au silence. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la guerre hybride que mène la Russie contre l'Ukraine. L'ambassade de la Russie au Canada continue

d'utiliser ses comptes sur les médias sociaux pour propager de la désinformation sur le conflit. En parallèle, d'autres groupes au Canada et ailleurs qui reçoivent des instructions officielles ou officieuses d'acteurs gouvernementaux russes continuent à se servir des médias traditionnels, des médias sociaux et d'autres supports pour amplifier les messages qui déprécient la position du Canada et de ses alliés concernant l'Ukraine, dans l'espoir d'influencer l'opinion publique.



Traduction du message de @mfa_russia

Ministère des Affaires étrangères de la Russie (@mfa_russia, 1^{er} janvier)

L'Ukraine, infectée par le nazisme qui s'est mué en terrorisme, doit être complètement dénazifiée et démilitarisée.

Le régime de Kiev et ses dirigeants, qui vouent un culte aux criminels du Troisième Reich, connaîtront la même fin que leurs idoles.

Des lecteurs ont ajouté du contexte qu'ils et elles ont jugé utile

Une telle affirmation est sans fondement; le Kremlin l'utilise pour « justifier » son invasion de l'Ukraine.

République islamique d'Iran

La République islamique d'Iran, qui cherche à s'imposer comme une grande puissance au Moyen-Orient, étend son influence jusqu'en Irak, en Syrie, au Liban et plus loin encore. Pour servir ses ambitions régionales, elle a surtout noué une alliance avec la Syrie et fait appel à des milices qui lui sont favorables en Irak, au Liban et au Yémen. Les efforts déployés par les États-Unis, ainsi que par Israël et d'autres États de la région, pour faire obstacle à ses ambitions l'ont poussée à se rapprocher de pays qui, comme elle, sont opposés à l'Occident, comme la Fédération de Russie. Elle a formé ce qu'elle a appelé l'« axe de résistance », soit une alliance régionale entre elle, la Syrie, le Hezbollah libanais et des acteurs non étatiques jouant le rôle d'intermédiaires pour d'autres régimes. Après le 7 octobre 2023, date des attentats du Hamas contre Israël, elle a publiquement félicité les activistes qui ont pris Israël

pour cible et autorisé ses intermédiaires et ses alliés, notamment les houthistes au Yémen, à attaquer les intérêts d'Israël et des États-Unis en Irak et en Syrie.

Les opérations à l'étranger que mène l'Iran dans les pays occidentaux sont devenues de plus en plus audacieuses et nombreuses ces dernières années. En conséquence, les services de sécurité et les forces de l'ordre aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans plusieurs États d'Europe ont déjoué de nombreux projets d'assassinat. Téhéran et ses services de renseignement essaient d'influencer la communauté iranienne et de recueillir clandestinement des informations à son sujet, notamment sur les militants opposés au régime et sur les dissidents politiques, sur les défenseurs des droits de la personne, des femmes et des minorités et sur les fugitifs recherchés par le régime. L'Iran vise également les intérêts israéliens et juifs dans le cadre de la guerre de l'ombre qu'il mène en permanence contre Israël. Il utilise des agents, des intermédiaires et des sympathisants comme complices, parfois involontaires. Souvent, son objectif est de faire taire les critiques du régime. Par conséquent, le SCRS enquête activement sur les menaces mortelles qu'il pose en se basant sur des renseignements crédibles, mais aussi sur d'éventuels précurseurs de la violence, comme le harcèlement et l'intimidation par des auteurs de menace liés à ce pays. En somme, ces activités hostiles compromettent la sécurité du Canada et de sa population, et bafouent ses valeurs démocratiques et sa souveraineté.

Le SCRS estime que Téhéran continuera de prendre pour cible les personnes qu'elle considère comme des ennemis, même si elles vivent à l'étranger, et ce, pour servir son objectif ultime : maintenir le régime en place. Les activités liées à la menace que mène l'Iran contre le Canada et ses alliés vont probablement se poursuivre en 2024, voire s'intensifier, en fonction de l'évolution de la situation dans la région et de la perception qu'a le régime iranien des menaces qui pèsent sur lui.

Inde

En septembre 2023, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé à la Chambre des communes que les services de sécurité du Canada enquêtaient sur des allégations crédibles selon lesquelles il pourrait exister un lien entre des agents du gouvernement de l'Inde et le meurtre d'un citoyen canadien, Hardeep Singh Nijjar, à Surrey (Colombie-Britannique), début juin. Cette déclaration a entraîné une détérioration des relations entre Ottawa et New Delhi. Plus tard, en novembre, le Federal Bureau of Investigation (FBI) des États-Unis, a rendu public un acte d'accusation décrivant un présumé projet d'assassinat par un tueur à gages élaboré par un individu, Nikhil Gupta, qui aurait conspiré avec un représentant du gouvernement de l'Inde. La cible aurait été un Canado-Américain vivant à New York.

Avant la déclaration du premier ministre en septembre, le directeur du SCRS David Vigneault et Jody Thomas, alors conseillère à la sécurité nationale, étaient allés en Inde pour aborder la question avec leurs homologues. Devant ces allégations graves, M. Vigneault a affirmé que le Canada et ses alliés demandaient au gouvernement de l'Inde de rendre des comptes au sujet de son éventuelle implication dans l'assassinat d'un citoyen canadien en sol canadien.

En janvier 2024, dans le cadre de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère, le gouvernement du Canada a été prié de réunir et de produire les documents et les informations portant sur l'ingérence étrangère présumée de l'Inde dans les élections de 2019 et de 2021.

Interventions du SCRS

En 2023, le SCRS a continué à détecter les activités d'ingérence étrangère et d'espionnage conduites par des acteurs étatiques hostiles, à enquêter à leur sujet et à réduire la menace qui y est associée. Voici les faits saillants de ses efforts :

- Il a **collaboré** avec les services de sécurité nationaux et avec ses partenaires parmi les forces de l'ordre canadiennes afin de réagir aux importantes activités liées à la menace menées par la République islamique d'Iran et de les perturber, en particulier celles qui ont trait au développement de capacités meurtrières.
- Il a **recueilli** des renseignements et conseillé le gouvernement du Canada en vue d'une intervention pangouvernementale contre les menaces pour la sécurité nationale.
- Il a **tenu** presque 150 activités avec des partenaires de la société civile pour renforcer leur résilience face à l'ingérence étrangère, à l'espionnage et à d'autres agissements d'acteurs étatiques hostiles.
- Il a **lutté contre** les tentatives de la RPC d'accéder à des informations classifiées et privilégiées.
- Il a **réduit** la capacité de la RPC à exercer une répression transnationale au moyen de ses postes de police à l'étranger grâce à sa collaboration avec ses partenaires canadiens et étrangers.
- Il a **diffusé** ses produits de renseignement à ses partenaires au sein du gouvernement du Canada pour améliorer la compréhension pangouvernementale des menaces liées à l'ingérence étrangère et à l'espionnage qui pèsent sur le Canada.
- Il a **offert** plus de 200 séances d'information sur la sécurité à des représentants élus ou non de tous les ordres de gouvernement, afin de renforcer la résilience face à l'ingérence étrangère et à l'espionnage.
- Il a **rencontré** de hauts responsables de l'administration d'universités partout au Canada pour les sensibiliser à l'étendue des activités d'ingérence étrangère, qui englobent notamment la surveillance, l'intimidation, le harcèlement et le ciblage d'étudiants étrangers sur les campus canadiens.

Utilisation des médias sociaux pour avertir la population canadienne

En juin, le SCRS a publié [un avertissement à la population canadienne](#)¹ pour la prévenir que les SRRPC utilisent la plateforme LinkedIn pour repérer, cibler et recruter des Canadiennes et des Canadiens qui se trouvent en Chine ou ailleurs en vue de les faire participer à des activités d'espionnage. En novembre, le SCRS a affiché une [alerte de sécurité](#)² au sujet des acteurs étatiques hostiles qui offrent à des professionnels, des scientifiques et des universitaires canadiens des stages de recherche ou des possibilités de collaboration douteux pour faciliter l'espionnage économique. En août, le SCRS a diffusé une [campagne de sensibilisation à la désinformation](#)³ visant à favoriser la résilience de la population face à la désinformation. Ensemble, ces publications ont enregistré un million de vues sur tous les médias sociaux où le SCRS est présent, ce qui indique que ces plateformes sont des outils efficaces pour sensibiliser la population canadienne aux activités des États hostiles qui la prennent pour cible. ■





Sécurité économique et sécurité de la recherche

À titre de chef de file mondial dans les domaines de la recherche et de la technologie, le Canada est une cible de choix pour les États étrangers qui cherchent à acquérir des technologies et des recherches sensibles afin d'accélérer la réalisation de leurs propres objectifs stratégiques sur le plan politique, économique et militaire.

Dans un monde caractérisé par la concurrence et l'affrontement économiques, certains États cherchent à atteindre leurs objectifs stratégiques sur le plan politique, économique et militaire en tirant parti de possibilités de commerce et d'investissement au Canada. Des États étrangers tentent d'obtenir ou de contrôler des technologies sensibles, des données et des infrastructures vitales pour perfectionner leurs propres moyens de défense et de renseignement, priver le Canada de retombées économiques, exercer une coercition économique sur le pays ou faciliter des opérations de renseignement visant la population et les intérêts canadiens. De telles activités

constituent une menace pour la sécurité nationale et la prospérité économique du Canada à long terme.

La *Loi sur Investissement Canada* (LIC) prévoit un processus d'examen des investissements susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale en vue d'atténuer les risques. Sécurité publique Canada (SP) et les membres de l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement, dont le SCRS, contribuent à cet examen. En 2023, le SCRS a examiné 1010 avis d'investissement suscitant des préoccupations liées à la sécurité nationale conformément à la LIC.

L'innovation est à l'origine de notre prospérité et de notre sécurité collectives et pourtant elle fait face à des menaces dont l'ampleur et la complexité ne cessent d'augmenter. Pour relever ce défi, le SCRS travaille en amont avec ses partenaires du Groupe des cinq, les dirigeants du secteur privé et les universitaires pour protéger notre avenir et assurer la sécurité et la prospérité du Canada.

— David Vigneault,
Directeur du Service canadien du renseignement de sécurité

En 2023, le SCRS a continué de protéger le secteur canadien de l'innovation contre les menaces que des acteurs étatiques font peser sur lui, comme les investissements ciblés, la coercition, les cyberactivités malveillantes, l'espionnage et le recours à la recherche collaborative et libre à des fins répréhensibles. Ces menaces visent les cibles de grande valeur que sont l'expertise, les données et la propriété intellectuelle.

Le SCRS a contribué au programme sur la sécurité de la recherche du gouvernement du Canada. Pour aider à protéger la recherche et l'industrie au Canada, il a rencontré de nombreuses associations universitaires et entreprises du secteur de la recherche en technologies émergentes et sensibles afin de les sensibiliser aux menaces que représente l'espionnage parrainé par des États. Il a ainsi jeté les bases de partenariats qui aideront à protéger les travaux de recherche et de développement au Canada et feront en sorte que la population et le gouvernement du Canada

aient accès à des technologies de pointe fiables. Le SCRS a offert ces séances d'information dans le cadre des efforts du gouvernement du Canada pour assurer la sécurité de la recherche, dirigés par SP et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), qui ont mené au renforcement des lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche au Canada.

Le SCRS a travaillé en étroite collaboration avec les universités à l'échelle du Canada pour leur communiquer des informations sur les menaces envers la sécurité nationale dans le but de les aider à protéger les données découlant de la recherche au Canada contre les activités d'espionnage économique. En 2023, des agents du SCRS sont allés sur les campus d'une quinzaine d'universités canadiennes pour discuter avec les membres de la haute direction, du corps enseignant et du personnel administratif. Ils en ont profité pour visiter les laboratoires et les centres

de recherche pour en apprendre plus sur les secteurs dans lesquels ces institutions sont des chefs de file à l'échelle internationale afin de mieux orienter la capacité du SCRS à protéger ces secteurs complexes.

Prioriser la sécurité de la recherche au sein du Groupe des cinq

En octobre 2023, le directeur du SCRS, David Vigneault, a participé au Emerging Technology and Securing Innovation Summit (Sommet de l'innovation en matière de nouvelles technologies et de sécurité) organisé par le FBI à la Hoover Institution de l'Université Stanford, à Palo Alto (Californie). Le sommet a réuni pour la toute première fois en public les dirigeants des services de renseignement intérieur de l'alliance internationale du Groupe des cinq, qui comprend le Canada (SCRS), les États-Unis (FBI), le Royaume-Uni (MI5), l'Australie (ASIO) et la Nouvelle-Zélande (NZSIS). Plus de 450 participants se sont joints à eux, dont des dirigeants du secteur privé, des universitaires et des journalistes. Les dirigeants des services de renseignement ont parlé des menaces que des États étrangers font peser sur les économies des pays membres du Groupe des cinq, particulièrement la RPC qui cherche à acquérir illicitement l'avantage concurrentiel qu'ont ces pays dans les nouvelles technologies essentielles, notamment l'intelligence artificielle (IA), l'informatique quantique et la biotechnologie.

Au cours de cet événement, les dirigeants des services du Groupe des cinq ont participé à une discussion animée par l'ancienne secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice, ont tenu une conférence de presse avec des journalistes de chacun des pays membres du Groupe des cinq et ont été interviewés pour l'émission de télévision américaine *60 Minutes*. Cette rencontre historique n'est qu'une des nombreuses mesures que le SCRS et ses alliés du Groupe des cinq ont prises en 2023 pour mieux sensibiliser le public aux menaces que représente l'espionnage économique et en réduire les répercussions au sein de l'alliance. ■



Centre-ville de Vancouver (Colombie-Britannique).

Lutte contre la prolifération

Les activités de lutte contre la prolifération du SCRS réduisent considérablement le risque que des technologies et des produits canadiens soient utilisés dans l'armement d'États étrangers hostiles.

La prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et de leurs vecteurs constitue un défi pour la communauté internationale et une menace pour la sécurité du Canada et de ses alliés. Plusieurs États étrangers poursuivent leurs activités clandestines en vue de se procurer une série de technologies et de biens sensibles, réglementés et à double usage au Canada. Ils cherchent également à acquérir l'expertise nécessaire pour faire avancer leurs programmes de fabrication d'armes de destruction massive (ADM) et des vecteurs connexes.

Le SCRS enquête énergiquement sur les activités menées par des États hostiles et des acteurs étatiques pour se procurer illicitement des biens et des technologies sensibles au Canada. Il continue

aussi d'améliorer son excellente compréhension des ADM et des armes conventionnelles perfectionnées étrangères et à conseiller le gouvernement du Canada sur les sanctions imposées aux États hostiles.

Le SCRS s'applique aussi à suivre le développement de technologies émergentes et leurs éventuelles répercussions sur la sécurité. La participation croissante du secteur privé aux technologies spatiales en constitue un bon exemple. Les technologies spatiales de pointe étaient auparavant la chasse gardée d'États, mais étant donné les progrès scientifiques et les moyens du secteur privé, les plateformes, produits et services spatiaux sont de plus en plus en vente sur le marché libre.

Delta de la rivière Saskatchewan (Manitoba).

Pour tenter de se procurer des technologies étrangères à l'appui de son effort de guerre contre l'Ukraine, la Fédération de Russie continue de mettre à rude épreuve les sanctions et les contrôles à l'exportation du gouvernement du Canada. Elle applique une stratégie complexe pour dissimuler sa participation en falsifiant des documents d'expédition et en réacheminant des envois au moyen d'un vaste réseau d'intermédiaires à l'échelle internationale.

Tout comme la Russie, l'Iran essaie toujours de contourner les sanctions et les contrôles à l'exportation du gouvernement du Canada. Le SCRS collabore avec des entreprises canadiennes pour empêcher l'Iran de se procurer des technologies essentielles au développement d'armes conventionnelles perfectionnées. Cette collaboration aide à réduire la capacité de l'Iran à soutenir des activités déstabilisatrices, comme fournir des armes à la Russie pour sa guerre en Ukraine et armer des milices pour qu'elles attaquent les forces du Canada et de ses partenaires au Moyen-Orient.

Efforts du gouvernement du Canada pour atténuer les risques de transferts de technologies

À la fin de décembre 2023, un juge de la Cour fédérale a maintenu la décision d'un agent d'immigration de

refuser la demande de permis d'études au Canada d'un citoyen chinois après avoir conclu que cette personne était interdite de territoire au Canada pour des motifs liés à la sécurité. L'agent soutenait qu'il y avait des motifs raisonnables de croire que la personne pourrait être recrutée ou contrainte par la RPC de se livrer à des activités d'espionnage dirigées contre le Canada ou préjudiciables à ses intérêts. Le juge en chef a rejeté la demande de contrôle judiciaire déposée par le demandeur, maintenant la décision de l'agent d'immigration selon laquelle le demandeur pourrait se livrer à des activités d'espionnage étant donné son expertise dans un secteur de recherche prioritaire pour Beijing (les produits biopharmaceutiques et les produits médicaux de pointe) et son association avec une université chinoise liée à l'industrie de la défense de la RPC. Ces circonstances ont amené Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et la Cour fédérale à conclure que la RPC pourrait avoir recours au demandeur pour mener des activités de collecte non traditionnelles afin de faciliter le transfert en RPC sans autorisation de connaissances et de technologies canadiennes. La décision d'IRCC et de la Cour fédérale est importante dans le contexte de la protection des technologies et des droits de propriété intellectuelle du Canada contre de probables applications dans le contexte militaro-industriel de la RPC. ■

Cybermenaces

Ses solides institutions démocratiques, son économie développée, sa recherche dans certains secteurs novateurs et ses institutions universitaires exemplaires font du Canada une cible de choix pour les cyberactivités d'espionnage, de sabotage et d'ingérence étrangère, qui constituent toutes d'importantes menaces pour la sécurité nationale.

Rôle du SCRS en cybersécurité

Grâce à une étroite collaboration avec des partenaires nationaux et étrangers, le SCRS s'emploie activement à enquêter sur les menaces pour la sécurité du Canada que posent des cyberintervenants hostiles, en particulier de la RPC, de la Russie et de l'Iran, et à les réduire. Pour ce faire, il emploie l'ensemble de ses techniques d'enquête, notamment des sources humaines spécialisées, des formes de collecte nécessitant un mandat et d'autres moyens secrets. Au besoin, il utilise aussi son pouvoir de prendre des mesures de réduction de la menace afin de protéger la sécurité du Canada et de ses infrastructures essentielles.

Le SCRS fournit régulièrement des évaluations de renseignement de haute qualité à ses partenaires gouvernementaux, ce qui leur permet de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles éclairées. Il diffuse aussi ces évaluations et des pistes d'enquêtes à ses partenaires étrangers de confiance, afin de les aider à garantir l'intégrité de l'infrastructure mondiale de l'information, qui est essentielle à la sécurité canadienne.

Ces dernières années, le SCRS joue également un rôle public essentiel dans le domaine de la cybersécurité : il donne des séances d'informations aux secteurs public et privé pour aviser la population canadienne

d'éventuelles failles de cybersécurité et l'aider à adopter des pratiques exemplaires en matière de sécurité. Ses efforts contribuent à renforcer le dispositif de cybersécurité du Canada et à réduire les possibilités d'attaques pour les acteurs hostiles. Pour aider le Canada à rester en alerte et résilient face à l'intensification constante des menaces pour la cybersécurité, il a offert des séances d'information directement à des secteurs d'activité ciblés, des groupes autochtones et des gouvernements, mais aussi fait des exposés et participé à des groupes de discussion lors de conférences s'adressant à des professionnels de la cybersécurité et à des universitaires.

Cybersécurité et géopolitique

L'importance de la géopolitique et de la cybersécurité ainsi que les liens entre elles sont devenus plus manifestes et plus marqués ces dernières années, où l'environnement numérique a transformé la nature et la conduite de la guerre, de l'espionnage, de la diplomatie et du commerce. Les affrontements se déroulent aujourd'hui à la fois dans le monde physique et dans le cyberspace. Des événements comme l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et, plus récemment, le conflit entre Israël et le Hamas ont considérablement renforcé la nécessité de se préparer aux difficultés croisées que présentent les risques actuels sur le plan de la géopolitique et de la cybersécurité.

Tout au long de l'année 2023, les cyberactivités malveillantes visant le Canada ont continué de prendre de l'ampleur et de gagner en complexité : des cyberintervenants ont cherché à servir leurs propres intérêts économiques, politiques, idéologiques et de sécurité au détriment du Canada et de ses alliés. Ces cyberintervenants peuvent être des acteurs étatiques, qui obéissent aux ordres des services de renseignement d'États-nations, ou des acteurs non étatiques, mais tous tentent d'exploiter les faiblesses de systèmes informatiques ou de personnes en vue d'accéder sans autorisation à des systèmes et à des réseaux. Ces auteurs de menace emploient de nouvelles

technologies, comme l'intelligence artificielle (IA), pour perfectionner leurs capacités de cyberattaque.

Le contexte de la menace pour la cybersécurité au Canada change sans cesse et s'adapte aux progrès des nouvelles technologies. L'évolution constante de ces menaces pour le pays montre que l'ensemble du gouvernement du Canada et de la société civile doivent continuer de coopérer pour atténuer cette menace complexe qui ne cesse de s'accroître.

Guerre de l'information

La guerre de l'information en pleine évolution que livrent certains États hostiles fait planer une menace de plus en plus grave sur les démocraties libérales, dont le Canada. Elle passe par des opérations faisant appel à un large éventail de techniques, mais son objectif reste fondamentalement le même : modifier les comportements ou les croyances du public visé par la propagation calculée d'informations ciblées.

Les médias sociaux sont l'un des outils employés par les acteurs hostiles pour diffuser de la désinformation à leurs publics cibles. Bien que les campagnes de désinformation sur les médias sociaux restent relativement simples, leurs effets sur les pans de la population concernés ne doivent pas être pris à la légère.

Rançongiciels

Les rançongiciels, ces logiciels malveillants qui restreignent l'accès à un ordinateur ou à un appareil, ou bien son fonctionnement, jusqu'à réception d'un paiement, restent l'une des cybermenaces les plus lourdes de conséquences pour le Canada et sa population. Leur utilisation est principalement motivée par l'appât du gain, mais des États ont de plus en plus souvent recours à ces outils criminels au service de leurs propres objectifs. Les auteurs de menace qui les emploient visent les cibles ayant le plus d'impact possible, en particulier les infrastructures essentielles, la technologie d'Internet et les systèmes de télécommunication. Les hôpitaux au Canada ont été particulièrement touchés en

2023. Si ces attaques ont provoqué de graves dommages financiers, elles ont aussi entraîné des interruptions des services essentiels et des pertes considérables de données extrêmement sensibles.

Les rançongiciels sont peu coûteux et, comme ils sont toujours largement considérés comme un outil criminel du ressort des services policiers, ils permettent aux acteurs étatiques de dissimuler leur implication. Certains États s'intéressent probablement à la propriété intellectuelle volée par des cybercriminels, voire commettent eux-mêmes ces attaques, même si l'argent ne les intéresse pas, en vue d'acquérir les données de la cible. Les informations exclusives et les données d'identification ainsi recueillies peuvent servir à des activités d'ingérence étrangère, comme le harcèlement, l'extorsion et l'espionnage. En effet, elles peuvent notamment fournir des détails clés sur les habitudes de vie, l'expérience professionnelle et les réseaux d'une personne, donc aider un auteur de menace à l'étape du ciblage.

Cybermenaces étatiques

République populaire de Chine

Les acteurs étatiques de la RPC poursuivent leurs activités de cyberespionnage à grande échelle contre un large éventail de secteurs et de cibles au Canada, dont le gouvernement, les établissements universitaires, le secteur privé et des organisations de la société civile. Par exemple, des cyberintervenants chinois ont mené des campagnes mondiales d'exploitation massive consistant à employer des courriels malveillants pour profiter de failles logicielles, en vue de pirater des centaines d'organisations. Chaque année, les chercheurs en cybersécurité découvrent dans des logiciels ou des appareils populaires des vulnérabilités importantes que les cyberintervenants hostiles peuvent exploiter. De plus, ceux de la RPC essaient activement de repérer des failles encore inconnues du public (on parle de vulnérabilités ou de failles « du jour zéro »). Même une fois révélées publiquement, bon nombre d'entre elles restent sans correctif dans tous les secteurs d'activité, de sorte que la RPC peut exploiter même celles qui remontent à plusieurs années.

En 2023, des cyberintervenants qui seraient liés à la RPC ont utilisé un réseau de robots sur les médias sociaux pour accuser des personnalités politiques canadiennes de comportement criminel et immoral, puis imputer ces allégations à un critique sino-canadien du PCC vivant au Canada. Cette campagne faisait appel à des technologies relativement nouvelles, comme les hypertrucages. Il ne s'agit que d'une des nombreuses façons dont les auteurs de menace peuvent employer les nouvelles technologies.

Par ailleurs, pendant l'année écoulée, il y a aussi eu un changement majeur des cyberactivités menées par la RPC, comme l'a révélé un document public élaboré conjointement par le Groupe des cinq, en partenariat avec le secteur privé. Une opération imputée à Volt Typhoon, un acteur étatique de la RPC, a notamment visé des secteurs liés à l'infrastructure essentielle des États-Unis qui appuient leurs bases militaires. C'est le premier signe public que la RPC s'attaque à des infrastructures à cette échelle. Les secteurs visés englobaient ceux des télécommunications, de l'énergie et du transport. Leur perturbation entraverait les opérations militaires, mais serait aussi lourde de conséquences pour les civils.

De nouvelles publications sur le sujet ont souligné le rôle des petits appareils pour petits bureaux et bureaux à domicile (ou SOHO) dans cette opération et la nécessité de les renforcer.

Fédération de Russie

La Russie a, à maintes reprises, manifesté son intention de faire étalage de sa force au moyen de cyberactivités malveillantes et perturbatrices contre des cibles faisant partie de l'infrastructure essentielle de ses adversaires. Elle coordonne aussi ses opérations avec celles de groupes non étatiques pour mener des cyberactivités liées à la menace contre l'Ukraine et les membres de l'OTAN, dont le Canada. En 2023, des cyberintervenants prorusses ont lancé des attaques peu complexes, mais très visibles, contre des sites Web canadiens. Ce type d'activités appuie la stratégie d'affrontement hybride de Moscou, qui vise à intimider les alliés de l'OTAN et à saper leur soutien à l'Ukraine. À court terme, les cyberintervenants prorusses vont certainement continuer à commettre

contre le Canada et d'autres membres de l'OTAN ce genre de cyberactivités simples à exécuter, peu coûteuses et dont il est facile de se distancier.

Iran

L'Iran combine des cyberattaques à des opérations d'ingérence fondées sur des outils de cyberintervention en vue d'atteindre ses objectifs géopolitiques. Le Canada n'est pas une priorité pour Téhéran, comparé à ses adversaires dans la région du Moyen-Orient, notamment Israël, et aux États-Unis, mais reste une cible pour la collecte opportuniste d'authentifiants, l'hameçonnage et l'exploitation de l'infrastructure numérique visant à faciliter de futures attaques contre des personnes d'intérêt. L'Iran emploie largement les

outils de cyberintervention pour réprimer et manipuler ses détracteurs, sur son territoire comme à l'étranger, y compris les dissidents établis au Canada. Ces pratiques, alliées au contrôle et à la manipulation de plateformes de communication nationales, limitent la capacité de sa population à communiquer et à s'organiser, ce qui contribue à maintenir l'emprise du régime sur le pouvoir.

Inde

Après la détérioration des relations entre le Canada et l'Inde, des cyberactivités peu complexes visant le Canada imputées à des cyberintervenants non étatiques favorables à l'Inde ont été observées. Rien n'indique que le gouvernement de l'Inde soit responsable de ces agissements.

Cyberactivités communes liées à la menace



Déni de service distribué (DSD) :

Inonder un serveur Internet de requêtes pour empêcher les utilisateurs d'accéder aux services en ligne et aux sites qui y sont hébergés.



Hameçonnage :

Tromper ou manipuler une personne pour la convaincre de donner des informations ou des biens au mauvais destinataire. Une tactique répandue d'hameçonnage consiste à envoyer des courriels frauduleux qui paraissent légitimes pour inciter un utilisateur ou une utilisatrice à cliquer sur un lien contenant un virus ou à fournir des informations personnelles.



Collecte d'authentifiants :

Voler les informations de connexion d'utilisateurs comme les noms d'utilisateur et les mots de passe afin d'accéder de façon illicite au compte d'une victime.

Face aux nombreuses cybermenaces qui ont visé le Canada en 2023, le SCRS a continué de collaborer avec des partenaires nationaux et étrangers en vue de détecter et de réduire les menaces pour la sécurité nationale. En outre, le SCRS a interagi avec la société civile pour renforcer la compréhension des cybermenaces et la résilience face à elles. ■

Gérer les technologies fondées sur l'IA, une priorité en cybersécurité

Les progrès rapides des technologies fondées sur l'IA ouvrent des possibilités et posent des difficultés pour la sécurité nationale du Canada.

Les progrès constants des technologies fondées sur l'IA en ont fait un sujet brûlant des conversations qu'a eues l'ensemble du gouvernement avec le secteur privé, le milieu universitaire et ses partenaires dans les communautés. L'IA permet de gagner en efficacité, parce qu'elle élimine les tâches répétitives et quelconques : elle permet par exemple de parcourir une quantité infinie de données pour y rechercher un élément en une fraction du temps que cela prendrait à un être humain.

Dans le domaine de la sécurité nationale, l'IA présente à la fois des avantages et des inconvénients. Les technologies qui y font appel peuvent aider les analystes et les agents de renseignement à enquêter sur les menaces pour la sécurité nationale. Employée à bon escient, elle peut servir à détecter des menaces en temps réel et à trier des quantités considérables de

données pour y repérer des indicateurs de menace, des comportements extrémistes ou des activités d'ingérence étrangère. Cependant, ces avantages sont aussi des faiblesses, car les auteurs de menace étatiques et non étatiques continueront de se familiariser avec ces technologies et de les exploiter à des fins malveillantes.

Les auteurs de cybermenace malveillants recourent de plus en plus aux technologies fondées sur l'IA générative pour constituer et enrichir leurs trousseaux d'outils de cyberintervention. En effet, ces technologies peuvent servir à mener des activités de fraude psychologique visant à faciliter la propagation de désinformation en ligne et à manipuler les publics cibles pour les pousser à adopter des points de vue ou à prendre des mesures convenant à l'auteur de la menace. Une de ces technologies, les hypertrucages, pose de

graves problèmes de sécurité. Les hypertrucages consistent à manipuler des contenus à l'aide de l'IA pour modifier ou créer de toutes pièces des images, des voix, des vidéos ou des textes. Ils peuvent servir à montrer n'importe qui ou n'importe quoi dans une situation (une conversation, une activité ou un lieu) dans laquelle elle ou il ne s'est jamais trouvé.

Les adversaires du Canada continuent d'adopter les technologies fondées sur l'IA, donc les cyberactivités malveillantes visant les intérêts, l'infrastructure essentielle, les services publics et la sécurité économique du Canada ne feront que s'intensifier.

Les progrès de l'IA faciliteront la tâche aux auteurs de menace qui souhaitent créer et propager de la désinformation, dont la fausseté sera aussi plus difficile à établir. Il est capital que le SCRS et ses partenaires au gouvernement du Canada continuent d'adopter cette technologie et de l'intégrer à leur travail de manière responsable et éthique, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés, pour ne pas donner d'avantage à celles et ceux qui cherchent à ébranler la sécurité nationale et à porter atteinte aux intérêts du Canada et de sa population dans ce domaine crucial. ■





Extrémisme violent

Qu'il soit à caractère religieux, politique ou idéologique, l'extrémisme violent représente toujours une menace importante pour la sécurité nationale du Canada. Une des priorités du SCRS et de ses partenaires de l'appareil de la sécurité nationale est de suivre ces menaces graves, de faire enquête et d'atténuer les risques.

Même si seul un petit nombre de Canadiennes et de Canadiens sont vraiment prêts à avoir recours à la violence extrémiste à l'appui d'une cause, les conséquences de leurs actes sont toujours dévastatrices pour la sécurité nationale, comme ce fut le cas en 2023 et au cours des années précédentes. À la fin de 2023, le SCRS a observé une hausse des actes de violence extrémiste liés à la menace dirigés contre la sécurité publique.

Extrémisme violent à caractère idéologique

L'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) représente une menace complexe, qui évolue constamment et qui est alimentée par des entités (individus, cellules, groupes ou réseaux) motivées par une série d'influences plutôt que par un système de croyances unique. Une combinaison de récriminations personnelles et d'opinions extrémistes de nature raciste, antiautoritaire et opposée au genre et à l'identité de genre peut amener quelqu'un à mobiliser d'autres personnes,

à les inciter à commettre des actes de violence ou à leur donner les moyens de passer à l'action.

Principaux événements liés à l'extrémisme violent à caractère idéologique en 2023

L'attaque dans un salon de massage de Toronto : une décision historique

Le 24 février 2020, un mineur (alors âgé de 17 ans) est entré dans le salon de massage Crown Spa de Toronto une épée à la main. Il a tué une employée et blessé deux autres personnes. Il a affirmé faire partie de la communauté des célibataires involontaires (incels) et a tenu ouvertement des propos associés à cette communauté. Le mineur aurait également dit aux ambulanciers avoir eu l'intention de tuer tout le monde qui se trouvait dans l'édifice et aurait ajouté : « Je suis content d'en avoir eu une ». En examinant l'ordinateur portable du mineur, les policiers ont trouvé des images d'Alek Minassian, auteur de l'attaque au camion-bélier commise en 2018 à Toronto, et d'Elliott Rodger, fondateur idéologique du mouvement des incels. Le mineur a affirmé qu'il s'était inspiré de Minassian pour son attaque.

À la fin de 2022, le mineur a plaidé coupable à deux accusations, une de meurtre au premier degré et une de tentative de meurtre. À ce moment-là, aucune accusation connexe de terrorisme n'avait encore été déposée contre lui. Le juge Suhail Akhtar de la Cour supérieure de l'Ontario a délibéré sur la question de savoir si les actes du mineur correspondaient à la définition d'activité terroriste au sens de l'article 83 du *Code criminel* du Canada.

En juin 2023, le juge Akhtar a rendu sa décision, affirmant que les attaques perpétrées correspondaient à la définition d'activité terroriste que donne le *Code criminel* parce qu'elles étaient motivées en tout ou en partie par l'idéologie des incels. Le 28 novembre 2023, l'auteur de l'attaque a été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans.



Qu'est-ce que le mouvement des incels?

Le mouvement des incels entre dans la catégorie de la violence fondée sur le genre ou l'identité de genre de l'EVCI. Les incels, contraction d'« involuntary celibates » ou célibataires involontaires, sont essentiellement des communautés d'hommes qui se retrouvent en ligne et qui se définissent par leur incapacité à avoir des relations sexuelles avec des femmes. Ils imputent cette incapacité à leur propre présumée infériorité génétique, convaincus que les femmes ne seront jamais attirées que par les hommes les plus séduisants et à de présumées structures sociétales oppressives (p. ex. le féminisme et la rectitude politique). Ils tiennent les femmes, et la société dans son ensemble, pour responsables de leur situation personnelle. *whole— for their personal circumstances.*

Il s'agit d'une décision importante parce qu'elle fournit, pour la première fois, des éclaircissements sur la signification de l'adjectif « idéologique » et conclut que la vision du monde des incels constitue une idéologie aux fins des infractions de terrorisme. De plus, il s'agissait de la première fois au Canada qu'un accusé était reconnu coupable d'avoir commis une « activité terroriste motivée par l'idéologie des incels ». Le juge Akhtar a cependant averti que les crimes des incels ne seraient pas tous considérés comme des infractions de terrorisme.

La décision précise également qu'il n'est pas nécessaire d'appartenir à un groupe ou à une structure organisationnelle pour être considéré comme un terroriste.

Qu'est-ce que le mouvement antigénre?

Le mouvement antigénre entre dans la catégorie de la violence fondée sur l'opposition au genre ou à l'idéologie de genre de l'EVCI. Ses membres expriment leur opposition idéologique aux changements socioculturels découlant de l'intégration et de l'acceptation de la théorie du genre, ce qui englobe l'acceptation de la communauté 2ELGBTQIA+.

De nombreuses raisons peuvent pousser des personnes à se joindre à ce mouvement, notamment des croyances découlant de la misogynie, de l'homophobie, de la transphobie, d'interprétations religieuses et de théories du complot, ou encore une crainte généralisée des changements socioculturels. Même si le mouvement antigénre peut collectivement souscrire à des opinions extrémistes, le SCRS estime que seule une petite partie de ses adeptes sont disposés à recourir à la violence grave.

L'attentat de Waterloo : un acte de violence fondé sur l'opposition au genre

Le 28 juin 2023, Geovanny Villalba-Aleman, âgé de 24 ans et récemment diplômé de l'Université de Waterloo, est entré dans un cours d'études sur le genre sur le campus et a poignardé une professeure et deux étudiants avec un couteau de cuisine. Onze accusations ont été déposées contre lui par la suite, dont tentative de meurtre et voies de fait graves. Le 31 août 2023, la poursuite a annoncé qu'elle avait décidé de porter des accusations de terrorisme contre Villalba-Aleman.

L'attentat semble avoir été ciblé et, bien que Villalba-Aleman entretienne diverses récriminations idéologiques, sa principale motivation était probablement son opposition au genre. Ses gestes semblaient découler d'une volonté d'exprimer ses récriminations et d'envoyer un message à ceux qu'il considère comme ses ennemis. Le SCRS estime que l'attentat constitue un acte d'EVCI et représente un exemple de violence fondée sur l'opposition au genre.

Le SCRS est presque certain que la menace de violence que fait peser le mouvement antigénre persistera au

cours de l'année à venir et pense que des extrémistes violents, inspirés par l'attaque à l'Université de Waterloo, pourraient commettre des actes de violence extrême contre la communauté 2ELGBTQIA+ ou contre d'autres cibles qui adhèrent, selon eux, à l'idéologie de genre.

Même si les discours violents ne mènent pas systématiquement (ni même souvent) à la violence extrémiste, au sein du mouvement antigénre, cet écosystème peut être alimenté par d'autres points de vue extrémistes et mener à de la violence grave. Le SCRS estime que les contacts avec des entités qui souscrivent aux discours antigénre peuvent inspirer des personnes ou les inciter à commettre des actes de violence grave contre la communauté 2ELGBTQIA+ ou contre des personnes considérées comme favorables aux politiques et aux événements qui soutiennent l'idéologie de genre.

Arrestations d'importants adeptes de l'extrémisme violent à caractère idéologique

Le 5 juillet 2023, la GRC a arrêté Patrick Gordon MacDonald, auteur et diffuseur d'articles de propagande néonazie liée à l'EVCI établi à Ottawa. MacDonald

produisait des documents de propagande explicites sous le pseudonyme de « Dark Foreigner » et avait de l'influence au sein du mouvement extrémiste violent néonazi international. L'homme d'Ottawa a été accusé d'avoir participé aux activités d'un groupe terroriste, d'avoir facilité les activités d'un groupe terroriste et d'avoir perpétré une infraction pour un groupe terroriste. Dans son communiqué, la GRC a fait remarquer que l'arrestation de MacDonald représentait la première fois au Canada qu'un adepte d'une idéologie violente d'extrême droite est accusé à la fois de terrorisme et de propagande haineuse.

Le 6 décembre 2023, la GRC a arrêté deux Ontariens, Matthew Althorpe et Kristoffer Nippak, accusés de terrorisme en raison de leur présumée participation à la création de manifestes et de vidéos de recrutement à l'appui du mouvement néonazi international. Les deux hommes auraient rédigé des manifestes du collectif Terrorgram et des vidéos de recrutement de la Division Atomwaffen. Le collectif Terrorgram est un groupe de chaînes en ligne contenant de l'idéologie néonazie et des guides pour commettre des actes de violence raciste, tandis que la Division Atomwaffen est un groupe néonazi inscrit sur la liste des entités terroristes du Canada, de

l'Australie et du Royaume-Uni qui appelle à la violence contre des groupes raciaux, religieux et ethniques, entre autres, pour faciliter l'effondrement de la société. Le SCRS a prêté main-forte à la GRC dans le cadre de cette enquête et les renseignements qu'il a fournis ont été pour beaucoup dans l'obtention de ce résultat.

Extrémisme violent à caractère politique

L'extrémisme violent à caractère politique (EVCP) encourage le recours à la violence pour instaurer de nouveaux régimes politiques ou modifier les structures et les normes de régimes existants. L'événement lié à l'EVCP le plus marquant en 2023 a été l'attaque et la prise d'otages perpétrées par le Hamas en octobre en Israël, qui ont fait plus d'un millier de morts, dont sept Canadiens. L'attaque et le conflit qui s'en est suivi ont attiré l'attention d'extrémistes violents et d'organisations extrémistes violentes (OEV) partout dans le monde et ont entraîné une augmentation des crimes haineux antisémites et islamophobes au Canada.

Extrémisme violent à caractère idéologique



Extrémisme violent à caractère religieux

L'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR) encourage le recours à la violence dans le cadre d'une lutte spirituelle contre un système jugé immoral. Comme ceux d'autres mouvements terroristes, les adeptes de l'EVCR commettent des actes de violence dans le but d'intimider d'autres personnes ou de les contraindre à faire ce qu'ils souhaitent.

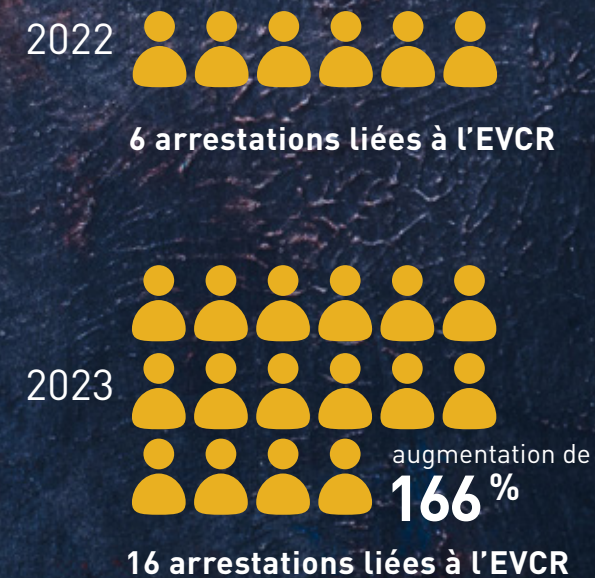
L'année 2023 a été marquée par l'élimination de plusieurs membres importants de Daech, dont un ancien calife et des personnes impliquées dans la planification d'attentats terroristes en Europe. Si la suppression de ces personnages clés est un facteur important dans la lutte contre les objectifs de Daech, leur décès n'a aucune incidence sur la capacité du groupe à inciter des gens à commettre des attentats. En avril 2023, le partisan de Daech Abdul Aziz Kawam a été arrêté pour avoir poignardé un passager à bord d'un autobus à Surrey (Colombie-Britannique) et doit maintenant répondre à quatre accusations de terrorisme. Plus récemment, des partisans de Daech ont commis des attentats en Europe en octobre et en décembre à la suite de l'appel à la violence lancé par Daech en réaction aux autodafés du Coran dans des pays occidentaux. Le SCRS estime que des attentats inspirés continueront d'être commis un peu partout dans le monde en 2024, à un rythme imprévisible, liés en partie à l'actualité internationale, aux messages de Daech et aux motivations individuelles des agresseurs impliqués.

En 2023, la menace que représente l'EVCR au Canada s'est accrue, comme en témoigne l'augmentation du nombre des arrestations effectuées. Les adeptes canadiens de l'EVCR, principalement des individus ou de petits groupes inspirés par Daech, al-Qaïda ou le conflit entre Israël et le Hamas, peuvent se mobiliser à la violence rapidement. Ces adeptes de l'EVCR préfèrent avoir recours à des moyens peu complexes contre des cibles faciles : une personne ou un groupe, un endroit ou une chose auxquels le public a facilement accès et qui sont généralement laissés sans protection.

En juin, Zakarya Rida Hussein a été arrêté et accusé d'avoir publié sur Tiktok une vidéo qui a facilité ou fait progresser des activités terroristes d'al-Qaïda et de Daech. Dans le cadre de la même enquête relative à la sécurité nationale, trois mineurs ont été arrêtés et soupçonnés d'infractions liées au terrorisme en raison de leurs activités liées à l'EVCR, respectivement en juin, en octobre et en décembre. En décembre, Hussein a plaidé coupable à une accusation de terrorisme liée à ses activités de recrutement en ligne en prévision d'un attentat qui devait être perpétré pendant le mois de la Fierté.

Les adeptes canadiens de l'EVCR diffusent largement des discours anti-2ELGBTQIA+ et antisémites sur les médias sociaux et les forums en ligne, augmentant le risque que les membres de ces communautés soient victimes de violence extrémiste et exposant les jeunes vulnérables à la propagande liée à l'EVCR à un risque plus élevé de se radicaliser sur les plateformes en ligne. Les dirigeants charismatiques de groupes liés à l'EVCR au Canada continuent d'utiliser l'actualité internationale pour amplifier leur propagande en vue de radicaliser et de recruter des personnes vulnérables tout en incitant leurs membres à commettre des actes de violence au pays et à se rendre dans les zones de conflit à l'étranger. Le SCRS croit donc que les adeptes canadiens de l'EVCR continueront de représenter une menace pour le Canada en 2024.

Le SCRS estime que l'EVCR subit un changement générationnel qui remet en cause les cheminements usuels vers la radicalisation et la mobilisation. Le phénomène des extrémistes violents qui se réclament d'idéologies très personnalisées et parfois contradictoires qu'ils utilisent pour justifier leurs actes de violence a pris de l'ampleur récemment. Des environnements en ligne anonymes et permissifs ont concrètement réduit les obstacles à l'extrémisme, comme l'âge, les parents et les enseignants. Les adeptes de l'EVCR sont actuellement les plus jeunes de l'histoire moderne et le virage vers la radicalisation en ligne sans dirigeant a probablement contribué à l'émergence de la tendance idéologique à l'extrémisme violent et hybride observée de nos jours chez les jeunes adeptes de l'EVCR.



Travailler en partenariat pour réduire la menace que représente l'extrémisme violent

Le SCRS a continué d'enquêter sur la menace que l'extrémisme violent représente pour la sécurité nationale en 2023. Pour des raisons évidentes, la majorité de ses opérations antiterroristes doivent demeurer classifiées, mais le SCRS a joué un rôle actif dans l'arrestation par la GRC en décembre d'un jeune d'Ottawa qui planifiait un attentat terroriste dans la capitale nationale. Le SCRS est fier d'avoir contribué à ce résultat positif, qui a permis d'éviter des pertes de vie qui auraient pu être considérables.

Pour protéger la sécurité publique et faire face à la menace que les extrémistes violents représentent toujours au Canada et à l'échelle internationale, le SCRS continuera d'enquêter sur les activités

Voyageurs extrémistes canadiens

- Les voyageurs extrémistes canadiens (VEC) sont des individus qui ont un lien avec le Canada, c'est-à-dire qu'ils ont la citoyenneté canadienne, sont titulaires de la résidence permanente ou détiennent un visa valide et qui sont soupçonnés d'avoir quitté le pays pour participer à des activités liées au terrorisme à l'étranger.
- À l'heure actuelle, les VEC représentent une menace à caractère religieux pour le Canada.
- Le SCRS sait qu'un petit nombre de Canadiens et de Canadiennes aspirent à partir pour se joindre à des groupes d'adeptes de l'EVCR au Moyen-Orient, en Afghanistan et en Afrique.
- En 2023, six VEC affiliées à Daech qui étaient dans des camps de personnes déplacées en Syrie sont rentrées au Canada avec leurs enfants.

des extrémistes et de réduire la menace qu'elles représentent en collaboration avec ses partenaires de l'appareil de la sécurité et du renseignement et les organismes d'application de la loi. ■

Filtrage de sécurité

Les programmes de filtrage de sécurité pour le gouvernement et de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS constituent la première ligne de défense contre les personnes qui pourraient menacer la sécurité nationale du Canada, en accédant aux données, aux recherches et aux informations du gouvernement du Canada ou en obtenant un statut au Canada en passant par le processus d'immigration.

Dans le cadre d'un processus global visant à aider les ministères et organismes fédéraux à prendre des décisions concernant l'octroi, le refus ou la révocation d'une cote de sécurité, le programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement du SCRS fournit des évaluations de sécurité afin d'empêcher des personnes suscitant des préoccupations sur le plan de la sécurité d'avoir accès à des informations

classifiées ou sensibles ou encore à des sites sensibles, comme les installations aéroportuaires, maritimes et nucléaires. La décision d'accorder, de refuser ou de révoquer une cote de sécurité incombe toutefois au ministère ou à l'organisme fédéral concerné, et non au SCRS. En 2023, le SCRS a reçu 146 000 demandes de conseils dans le cadre du programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement.

Programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

2023	DEMANDES REÇUES*
21 600	Résidence permanente (présentées au Canada et de l'étranger)
128 900	Réfugiés (contrôle de sécurité préliminaire**)
296 300	Citoyenneté
46 400	Résidents temporaires
493 200	TOTAL

Programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement

2023	DEMANDES REÇUES*
64 300	Ministères et organismes fédéraux
8 100	Programme EXPRES
55 300	Transports Canada (installations aéroportuaires et maritimes)
2 800	Cité parlementaire
10 400	Installations nucléaires
100	Provinces
600	Filtrage pour d'autres pays***
1 900	Accréditations en vue d'événements spéciaux
2 500	Autres
146 000	TOTAL

*Les chiffres ont été arrondis.

**Personnes qui demandent l'asile au Canada ou à un point d'entrée.

***Évaluations de sécurité fournies à des gouvernements provinciaux ou étrangers ainsi qu'à des organisations internationales lorsque des Canadiens souhaitent obtenir un emploi qui nécessite une autorisation d'accès à des informations ou à des sites sensibles dans un autre pays.

Les responsables du programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS donnent des conseils en matière de sécurité à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les personnes susceptibles de représenter une menace pour la sécurité nationale qui cherchent à entrer au Canada ou à y obtenir un statut. En 2023, le SCRS a reçu 493 200 demandes de filtrage de sécurité d'IRCC et de l'ASFC. IRCC tient compte des conseils du SCRS lorsqu'il prend une décision finale sur l'interdiction de territoire d'un demandeur.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à effectuer le filtrage de sécurité des dossiers de tous les demandeurs d'asile adultes. Le nombre de demandeurs d'asile au Canada (aussi appelé le contrôle de sécurité préliminaire) a augmenté rapidement au cours des cinq dernières années et continue d'augmenter chaque année, créant des pressions aux points d'entrée et causant des retards dans le processus et des pressions sur le système d'octroi de l'asile. Le SCRS a joué un rôle déterminant dans le programme humanitaire du gouvernement du Canada visant à réinstaller au Canada 40 000 Afghans fuyant le conflit en Afghanistan. Dans la dernière partie de ce programme, les agents chargés de filtrer les dossiers des réfugiés afghans ont dû de toute urgence mettre l'accent sur ceux qui résidaient temporairement au Pakistan parce que le gouvernement pakistanais avait affirmé avoir l'intention d'arrêter ou d'expulser (vers l'Afghanistan) des milliers d'Afghans déplacés.

Au début de 2023, le gouvernement fédéral a accepté de rapatrier six Canadiennes et leurs enfants que les autorités kurdes gardaient dans des camps de personnes déplacées en Syrie parce qu'elles soupçonnaient ces Canadiennes d'être membres de Daech à titre de voyageuses extrémistes canadiennes (VEC). Le SCRS a fourni des conseils sur les menaces pour la sécurité que représentaient ces VEC et a collaboré avec la GRC et le Service des poursuites pénales du Canada pour déposer des accusations contre elles lorsqu'elles sont revenues au pays et les obliger à signer des engagements de ne pas troubler l'ordre public liés au terrorisme afin d'atténuer d'éventuelles menaces pour la sécurité nationale. En plus de ces Canadiennes, il y avait aussi des mères non canadiennes d'enfants canadiens dans ces camps. L'équipe du programme de filtrage des demandes d'immigration a joué un rôle actif dans l'évaluation du risque que ces non-Canadiennes pourraient représenter pour la sécurité nationale si elles obtenaient un statut au Canada.

À la fin de 2023, l'intensité des combats entre Israël et le Hamas a fait naître la perspective d'une crise plus large au Moyen-Orient. Le gouvernement du Canada a donc pris des mesures pour aider les Canadiens et les Canadiennes ainsi que les membres de leur famille à se mettre à l'abri, notamment en facilitant leur départ par le point de passage frontalier de Rafah, entre Gaza et l'Égypte. Le SCRS s'occupe de filtrer les demandes de visa de ressortissants étrangers ayant des liens avec le Canada qui cherchent à fuir le conflit. ■



Au nord de Moose Jaw (Saskatchewan).



Centre intégré d'évaluation du terrorisme

Le Centre intégré d'évaluation du terrorisme met à profit des données, des informations et des renseignements de toutes sources pour fournir à point nommé des évaluations rigoureuses et objectives afin d'aider les décideurs et les partenaires de l'appareil de la sécurité à protéger la population canadienne et à servir les intérêts canadiens.

Le Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET) est à la fois une composante fonctionnelle d'analyse du SCRS et une ressource à la disposition de la communauté. Il mène ses activités conformément aux dispositions et aux pouvoirs de la *Loi sur le SCRS*.

L'analyse intégrée est particulièrement utile aux décideurs en matière de sécurité nationale dans les moments difficiles. De nos jours, le terrorisme, la polarisation des problèmes sociaux, la concurrence entre grandes puissances, l'insécurité alimentaire et l'innovation technologique se croisent abondamment.

Le CIET s'efforce de répondre aux besoins d'une série de clients, dont le gouvernement fédéral, les organismes d'application de la loi et les partenaires liés aux infrastructures, en publiant à point nommé des évaluations arborant différents niveaux de classification. En 2023, le ministre a donné au CIET la directive de commencer à évaluer toutes les menaces pour la sécurité nationale dirigées contre les représentants publics.

Les quatre axes opérationnels des activités du CIET

- 1 Faire rapport sur les menaces, les tendances et les événements liés au terrorisme.
- 2 Évaluer le niveau de la menace terroriste au Canada et formuler des recommandations à cet égard.
- 3 Évaluer et établir les niveaux de la menace terroriste qui pèse sur les intérêts canadiens dans le monde, notamment sur les événements spéciaux et les personnes jouissant d'une protection internationale.
- 4 Élaborer des évaluations stratégiques de l'ensemble des menaces qui pèsent sur les représentants publics.

Tendances pour 2023 et perspectives

À la suite d'une augmentation subite de l'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) en 2022 et, à la fin de 2023, d'une hausse de la prévalence de l'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR), le CIET estime qu'il est tout aussi possible qu'un attentat lié à l'EVCI ou à l'EVCR soit commis au Canada en 2024. Il continuera donc de soutenir les ministères et organismes responsables des mesures d'atténuation des risques.

Les discours violents et les actes criminels contre la communauté 2ELGBTQIA+, les communautés juives et musulmanes, les représentants publics et les institutions démocratiques au Canada sont une tendance de 2023 qui se maintiendra en 2024. Le CIET estime que le conflit au Moyen-Orient exacerbera le phénomène de la propagande violente et des menaces propagées en ligne en 2024.

Tout au long de 2023, le niveau de la menace terroriste au Canada est demeuré modéré, ce qui signifie qu'un acte de violence terroriste pourrait être commis au cours des 12 prochains mois. Le niveau de la menace terroriste au Canada est modéré depuis 2014.

En 2024, le CIET célébrera son 20^e anniversaire et continuera d'offrir ses services pour protéger la population canadienne et servir les intérêts canadiens au pays et à l'étranger. ■

2

Axé sur les partenariats : Collaborer avec la population canadienne et les partenaires



Le pont Angus L. Macdonald, qui relie Halifax et Dartmouth (Nouvelle-Écosse), au crépuscule.

Perspective de la haute direction – la sous-directrice des Politiques et des Partenariats stratégiques

Pleins feux sur l'établissement d'un SCRS stratégique, transparent et responsable

Nicole Giles, sous-ministre adjointe principale et sous-directrice des Politiques et des Partenariats stratégiques, est responsable de l'élaboration des politiques stratégiques et des mesures législatives ainsi que du renforcement des principaux partenariats et de la collaboration avec les organismes de surveillance, le gouvernement du Canada et l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Je suis arrivée au SCRS à la fin de 2022, après avoir consacré la majeure partie de ma carrière aux questions internationales pour le gouvernement du Canada, tant au pays qu'à titre d'ambassadrice à l'étranger. Tous les jours, je mets ces expériences à profit, y compris la période que j'ai passée dans le milieu universitaire, pour aider à renforcer le SCRS et la sécurité nationale du Canada.

Le mandat du Bureau des politiques et des partenariats stratégiques est simple : faciliter la mission. Pour atteindre cet objectif important, le bureau s'assure que le SCRS est bien placé pour orienter et régler de manière stratégique toutes les questions complexes relatives aux politiques et aux opérations qui ont une incidence sur ses activités quotidiennes. Il est aussi le plus ardent défenseur de la collaboration du SCRS

avec ses partenaires au gouvernement, le Parlement, les provinces et les territoires, les gouvernements autochtones, les organisations communautaires et le public canadien, son plus important partenaire. Son approche stratégique repose sur trois grandes priorités : la stratégie, la transparence et la responsabilisation.

Premièrement, nous devons nous assurer que la mise en œuvre des politiques et des mesures législatives du gouvernement du Canada est régie par un solide cadre de mesures communes à l'ensemble du SCRS, des opérations aux politiques. Cette façon de faire permet également au SCRS de collaborer plus efficacement avec ses partenaires au sein du gouvernement du Canada sur les questions de sécurité nationale.

Le SCRS s'est doté récemment d'un important cadre d'application de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique



Parc national des Grands-Jardins, Charlevoix (Québec).

(SIP) du gouvernement du Canada. Ce cadre, qui s'appuie sur la SIP, oriente toutes les activités du SCRS dans cette région. Conformément à la SIP, le SCRS collabore davantage et approfondit ses relations avec les principaux partenaires régionaux qui, en échange, lui permettent de mieux faire face aux menaces et aux activités hostiles en provenance de la région pour mieux protéger la sécurité nationale et la prospérité économique du Canada.

Le Cadre pour l'Arctique et le Nord du Canada du SCRS est un autre cadre stratégique important qui oriente la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. En 2023, le SCRS a créé un précédent en étant le premier service de renseignement au monde à appliquer un plan d'action pour réaliser les objectifs de la Déclaration. Ce cadre important fondé sur la réconciliation et la coopération aidera le SCRS à approfondir et à renforcer ses relations avec les gouvernements, les organisations, les communautés et les peuples autochtones, qui ont tous un rôle de premier plan à jouer dans la protection de la sécurité nationale.

Des cadres stratégiques orientent toutes les initiatives de collaboration du SCRS. En octobre, je suis allée à Iqaluit pour parler d'établir des relations et une collaboration plus étroites sur les questions de sécurité avec le gouvernement du Nunavut et d'autres importants partenaires de l'Arctique. Au cours d'une séance de l'assemblée législative du Nunavut, j'ai eu l'honneur d'être reconnue officiellement, au nom du

SCRS, par le premier ministre P.J. Akeeagok, qui a remercié le SCRS pour ses relations régulières avec ses partenaires régionaux et pour avoir haussé le niveau de priorité de la sécurité de l'Arctique et du Nord du Canada. La collaboration et la communication sont essentielles pour établir des partenariats solides et renforcer la confiance entre la population canadienne et son service de renseignement de sécurité.

La transparence demeure l'une de nos plus grandes priorités. C'est pourquoi nous nous efforçons de veiller à ce que le SCRS soit aussi transparent que possible avec la population canadienne au sujet du rôle important qu'il joue dans la protection de la sécurité nationale tout en veillant à protéger ses sources et ses méthodes. Il est temps pour le SCRS non seulement de sortir de l'ombre, mais aussi d'être celui qui éclaire le chemin. Les Canadiens et les Canadiennes auront peut-être remarqué au cours des dernières années que le SCRS communique plus que jamais avec le public. C'est évident dans nos récentes reconnaissances publiques du rôle essentiel joué par le SCRS dans d'importantes enquêtes sur la sécurité nationale, dans notre collaboration croissante avec les médias, dans la publication de notre Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) détaillée et dans les principaux documents publics, comme le présent rapport public, auquel des membres clés de la haute direction du SCRS ont participé pour la première fois.

Même pour un service de renseignement de sécurité, la transparence est pertinente et essentielle, surtout si nous

voulons rebâtir la confiance avec tous ceux et celles que nous servons. Elle permet à la population canadienne de mieux comprendre ce que nous faisons, ce qui mène à une discussion plus éclairée sur la sécurité nationale et sa résilience face aux menaces. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de publier des statistiques opérationnelles dans le rapport public de cette année, que vous trouverez aux pages [25](#) et [74](#).

La véritable responsabilisation se bâtit brique par brique sur une solide fondation de transparence, ce qui constitue la troisième priorité. Comme il est primordial de rendre des comptes à la population canadienne et au Parlement pour mériter et conserver leur confiance,

nous priorisons nos relations avec des organismes de l'extérieur comme l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR), le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR), la Cour fédérale et le commissaire au renseignement. Nous accueillons positivement les examens de nos activités que ces organismes réalisent et leurs recommandations parce que nous sommes une organisation axée sur l'apprentissage qui cherche constamment à s'améliorer. En 2023, nous avons connu une augmentation de 300 % du nombre de demandes d'informations et de séances d'information, auxquelles nous avons répondu parce que nous voulions être certains que les organismes de surveillance

disposaient des informations nécessaires pour effectuer des examens approfondis. Pour renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte, le SCRS a commencé à publier ses réponses aux recommandations de ces organismes pour faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes connaissent sa position sur certaines questions et les mesures qu'il prendra pour s'y attaquer. Les comparutions devant le Parlement sont un autre mécanisme important de responsabilisation et de transparence. En 2023, des membres de la haute direction du SCRS, dont moi-même, ont comparu devant divers comités parlementaires pour discuter de sujets liés à la sécurité de la recherche et à l'ingérence étrangère dans les élections.

Pour faciliter efficacement sa mission, le SCRS doit être stratégique, transparent et responsable. Il faut du temps pour bâtir la confiance et des relations solides. Par le passé, les Canadiennes et les Canadiens ne connaissaient pas leur service de renseignement de sécurité et la façon dont il les protège. Il faut que cela change. Nous affrontons actuellement un contexte de la menace de plus en plus complexe et le SCRS doit être mieux placé pour intervenir efficacement et contrer ces menaces. La population canadienne doit aussi être mieux informée des préoccupations liées à la sécurité nationale. Chacun doit faire sa part pour protéger la sécurité et la prospérité du Canada et le SCRS continuera d'inclure l'ensemble des Canadiens dans cet effort collectif. ■



Il est temps pour le SCRS non seulement de sortir de l'ombre, mais d'éclairer le chemin.

Nicole Giles, sous-directrice des Politiques et des Partenariats stratégiques.



Chutes Rideau, Ottawa (Ontario).



Établir des partenariats par la collaboration

Depuis quelques années, le SCRS met l'accent sur la collaboration avec des intervenants externes parce que la lutte contre les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale de toute la société nécessite un effort concerté de toute la société.

Le monde de la sécurité nationale et du renseignement a évolué rapidement au cours des dernières années, tout comme notre façon de travailler. Pour faire face à son engagement d'assurer la sécurité et la prospérité de tous les membres de la population canadienne, le SCRS continue de multiplier les activités de liaison avec la société civile. Les relations fortes que le SCRS entretient avec ses partenaires au sein des collectivités, des entreprises et des universités sont essentielles au renforcement de la résilience face aux menaces pour la sécurité nationale. Il est fondamental qu'il mérite la confiance de la population canadienne pour voir ses efforts récompensés.

Liaison-recherche

En 2023, le SCRS a tenu neuf présentations virtuelles d'experts, produit 17 rapports qui lui avaient été commandés, animé six tables rondes d'experts et fourni des conseils d'experts à plusieurs organismes chargés de conseiller le gouvernement du Canada sur des questions de financement et qui travaillent avec la société civile et des organisations communautaires pour lutter contre l'extrémisme violent.

Le 24 mai 2023, le SCRS a tenu son premier atelier hybride depuis la pandémie qui portait sur les menaces que représentent les technologies d'hypertrucage dans

Évolution de la désinformation : UN AVENIR « HYPERTRUQUÉ »



les campagnes de désinformation. L'atelier était axé sur les travaux de huit éminents spécialistes de la recherche dans les sources ouvertes et a réuni 130 représentants du gouvernement du Canada et d'administrations étrangères ainsi que certains membres du secteur privé et du milieu universitaire. Le SCRS a publié le résumé et les conclusions de cet atelier dans un rapport intitulé *Évolution de la désinformation : un avenir « hypertriqué »*, qui se trouve sur son [site Web](#)⁴.

Collaboration avec les partenaires

En 2023, le SCRS a mené 147 activités de liaison avec divers partenaires dans de multiples secteurs. Ces activités visent à établir des relations avec les Canadiens et les Canadiennes, à travailler à leurs côtés et à apprendre directement d'eux. Cette année a marqué plusieurs jalons.

Pour contribuer à la sécurité de l'Arctique et du Nord du Canada, le SCRS a rencontré à maintes reprises ses partenaires de l'Arctique et du Nord, dont des gouvernements, des communautés et des groupes autochtones. En mars, il a fait un exposé au Inuit Technology Forum à Iqaluit. Cet exposé, auquel les participants ont eu accès en inuktitut, mettait l'accent sur les cybermenaces qui pèsent sur la sécurité du Canada. En novembre, le SCRS, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Bureau du Conseil privé ont mis en place un mécanisme qui aide les dirigeants inuits à avoir accès à des services de filtrage de sécurité. Ce jalon important facilitera l'échange d'informations tout en soutenant l'autodétermination des Inuits.

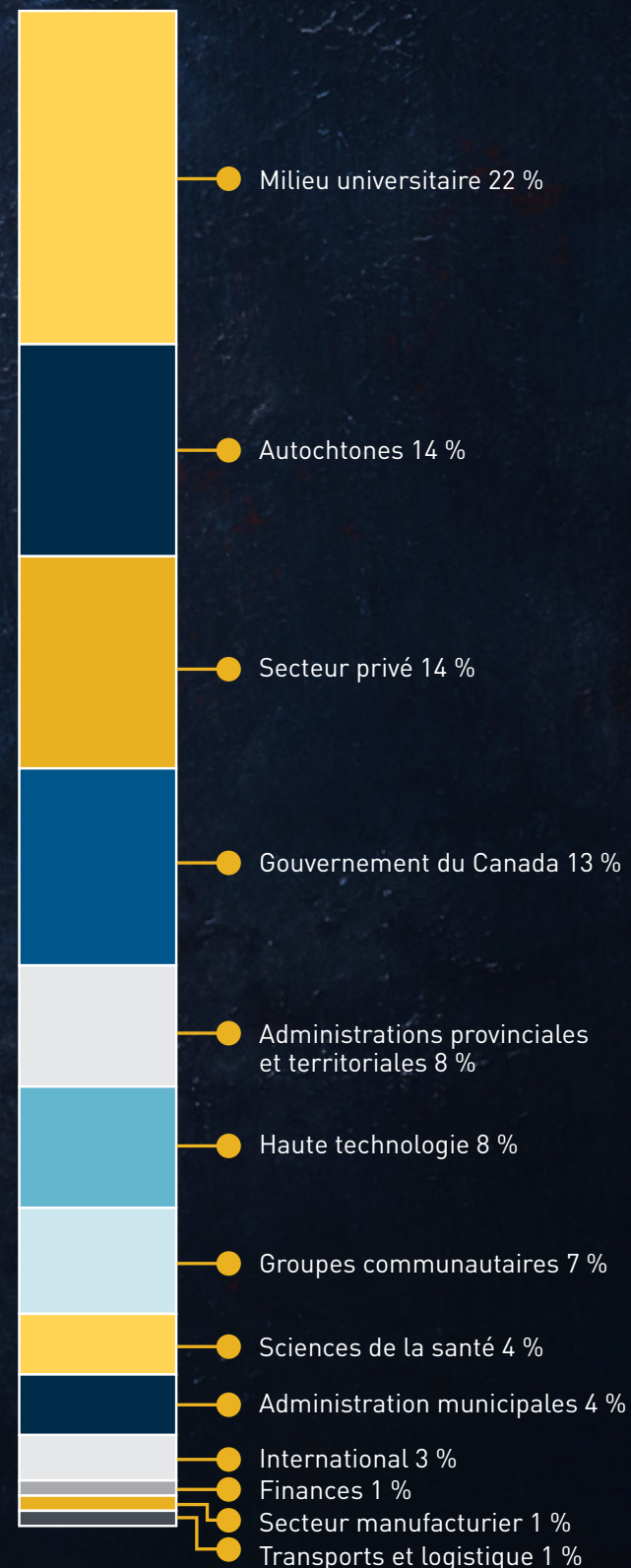
En plus d'emprunter les voies de liaison et de collaboration traditionnelles, les membres de la haute direction du SCRS ont participé à un plus grand nombre d'événements publics. En 2023,

la directrice adjointe des Exigences à l'époque, Cherie Henderson, a parlé au Canadian Security Showcase des derniers développements dans le contexte de la sécurité, de l'importance des partenariats opérationnels et de l'examen de nouvelles méthodes pour protéger la sécurité nationale.

En septembre, le directeur a prononcé l'allocation principale à la réunion des membres du Conseil canadien des affaires (CCA), réseau réunissant les chefs de direction des 170 plus grandes entreprises canadiennes, qui ensemble emploient des millions de Canadiens et de Canadiennes et représentent 50 % du produit intérieur brut total du secteur privé au Canada. Dans son allocution, il a mentionné que des acteurs étatiques étrangers, comme la RPC, prennent pour cible le secteur canadien de l'innovation et de l'industrie. Le lien fort qui unit le SCRS et le CCA montre bien que le SCRS travaille à accroître la résilience du secteur privé face à l'ingérence étrangère, afin que les emplois, les technologies et les droits de propriété intellectuelle canadiens soient protégés. Le rapport publié en 2023 par le CCA, *La sécurité économique est la sécurité nationale*, est un des résultats de cet important partenariat.

Le 11 décembre, le directeur a livré son discours annuel au Musée canadien pour les droits de la personne à Winnipeg (Manitoba). Le thème de ce discours était le lien entre les droits de la personne et la sécurité nationale. Le directeur a indiqué que les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale sont de plus en plus complexes et vont en s'intensifiant, que le SCRS déploie des efforts pour faire respecter et défendre les droits de la personne et la démocratie dans un contexte où la menace géopolitique évolue rapidement et que pour faire face aux menaces avec succès, il faut travailler en partenariat avec la société civile. Il s'agissait de la première fois que le directeur prononçait son discours annuel en présence de journalistes. ■

Pourcentages des activités de liaison du SCRS par secteur



Vallée Akshayuk, île de Baffin (Nunavut).

Politiques et responsabilisation

Pour protéger la sécurité nationale et les intérêts du Canada, le SCRS doit être une organisation régie par les politiques qui est responsable devant la population canadienne et le Parlement.

Cadre pour l'Arctique et le Nord du Canada

À l'automne 2023, le SCRS a présenté sous sa forme définitive son Cadre pour l'Arctique et le Nord du Canada, qui décrit l'approche stratégique et coordonnée de sa mobilisation dans la région. La stratégie détaillée prévue dans ce cadre orientera les efforts du SCRS pour renforcer ses relations actuelles avec ses partenaires et jouer un rôle plus important dans la région pour aider à la protéger contre les menaces envers la sécurité nationale, comme l'espionnage, l'ingérence étrangère et les initiatives économiques illicites, qui visent toutes fondamentalement à saper la souveraineté du Canada.

Le SCRS a le mandat et les moyens de soutenir la sécurité et les intérêts économiques du Canada tout en renforçant la résilience canadienne face aux activités d'États hostiles qui prennent l'Arctique et le Nord pour cible. Conformément au cadre, il augmentera ses ressources et intensifiera ses enquêtes dans la région afin de recueillir des informations sur les présumées menaces envers la sécurité nationale, soutiendra les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux actifs dans la région et atténuera et réduira les menaces qui pèsent sur la sécurité et l'économie des gouvernements et des communautés ainsi que sur les intérêts du Canada dans la région de l'Arctique et du Nord.

Les peuples autochtones sont au cœur du cadre parce qu'ils possèdent des connaissances cruciales sur les défis propres à la sécurité régionale. Le SCRS continuera d'établir des liens et des partenariats avec les peuples, les gouvernements et les communautés autochtones, dont les points de vue et le soutien jouent un rôle de premier plan dans la protection de la souveraineté de l'Arctique et du Nord du Canada contre des acteurs étatiques hostiles.

Stratégie pour l'Indo-Pacifique

En 2023, le SCRS a continué de mettre en œuvre son cadre phare d'application de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, qui orientera les activités de toutes ses composantes dans la région à mesure qu'il développera des partenariats et des collaborations avec certains organismes de la région Indo-Pacifique et qu'il renforcera la coordination avec les plus proches alliés du Canada sur les priorités communes.

De plus, le SCRS mettra l'accent sur l'accroissement de sa capacité de contrer les menaces et les activités hostiles en provenance de la région, notamment les activités d'ingérence, d'espionnage, de cyberattaque et de désinformation ou de mésinformation d'acteurs étatiques hostiles. Les fonds alloués à la Stratégie pour l'Indo-Pacifique serviront à améliorer les moyens de collecte et d'analyse à l'appui de la tenue d'enquêtes prolongées sur ces menaces. De plus, les ressources affectées à la Stratégie renforceront la capacité du SCRS de lutter contre les menaces intérieures. Dans le cadre de la Stratégie, le SCRS informera systématiquement ses partenaires canadiens des risques liés à leur participation accrue dans la région de l'Indo-Pacifique, notamment d'autres ministères et organismes fédéraux, des organisations non gouvernementales, des universités et des organisations de la société civile représentant les principaux intervenants et communautés au Canada ayant un lien avec la région.

Consulter la population canadienne : Consultations au sujet de la Loi sur le SCRS

Le 24 novembre, le gouvernement du Canada a lancé des consultations sur l'apport de modifications législatives ciblées visant à renforcer la capacité du SCRS de lutter contre l'ingérence étrangère. En collaboration avec ses partenaires au gouvernement du Canada, le SCRS a commencé à consulter les Canadiens, notamment des groupes communautaires, des gens d'affaires, des universitaires et des gouvernements autochtones sur les modifications proposées à la *Loi sur le SCRS*. Ces consultations et les modifications proposées représentent l'occasion la plus prometteuse qu'a eue le SCRS ces dernières années de pallier des lacunes graves et de se doter de moyens d'action adaptés au XXI^e siècle.

Le contexte actuel de la menace est très différent de celui auquel le Canada faisait face en 1984. Cette différence est particulièrement évidente lorsqu'on pense aux menaces découlant de l'ingérence étrangère ou des progrès de la technologie et de l'analytique des données. Le SCRS est aux prises avec des difficultés importantes parce qu'il continue de se fier à des pouvoirs conçus à et pour une époque révolue.

Les auteurs de menace peuvent se fondre dans le décor, répandre de la désinformation, siphonner les données personnelles de Canadiennes et de Canadiens et influencer le débat public. Les activités liées à la menace couvent souvent en ligne, où il est difficile de repérer et d'identifier les auteurs de menace en raison de la grande disponibilité des outils que la population et les entreprises canadiennes utilisent pour protéger leurs renseignements personnels.

Pour répondre à ces préoccupations, le SCRS et ses partenaires au sein du gouvernement du Canada ont proposé cinq grands secteurs dans lesquels la *Loi sur le SCRS* aurait grand besoin d'être modifiée pour que des lacunes stratégiques et légales soient comblées : la communication d'informations, les autorisations

judiciaires, la collecte et l'utilisation d'ensembles de données, la collecte de renseignements étrangers et un examen législatif de la *Loi sur le SCRS*.

Le gouvernement du Canada a recueilli les commentaires de la population canadienne, au moyen d'un portail en ligne, et a tenu des tables rondes avec ses principaux partenaires du milieu universitaire, de la société civile et des communautés culturelles pour connaître leur point de vue sur les répercussions possibles sur le Canada des modifications apportées à la *Loi sur le SCRS*. Des représentants du gouvernement du Canada ont également rencontré des délégations de chaque province et territoire. Ces commentaires ont éclairé les réflexions du gouvernement sur les changements qui pourraient être apportés aux principaux aspects de la loi régissant les activités du SCRS et ont confirmé que les Canadiennes et les Canadiens comprennent les difficultés auxquelles le SCRS se heurte sur le plan législatif, une compréhension qui est essentielle à tout véritable changement.

Examens et organismes de surveillance de l'extérieur

Les organismes de surveillance s'assurent que le SCRS rend des comptes aux Canadiens et aux Canadiennes et qu'il exerce ses fonctions de protection de l'ensemble de la population canadienne dans le respect des lois et de la *Charte*.

Les examens effectués par les organismes de surveillance de l'extérieur que sont le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) et l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) offrent au SCRS la possibilité d'apporter des changements positifs en réponse à leurs recommandations et conclusions. En 2022, le SCRS a commencé à publier ses réponses aux recommandations des organismes de surveillance afin de s'assurer que la population canadienne est

au courant des mesures qu'il prévoit de prendre. Le SCRS n'accepte pas toutes ces recommandations sans réserve, mais il prend le temps de les analyser une à une et il applique celles avec lesquelles il est entièrement d'accord et dont la mise en œuvre est faisable. Les examens externes indépendants favorisent aussi une culture de conformité et d'améliorations constantes au SCRS et, en combinaison avec les rapports publics, ils aident à informer la population canadienne des principaux enjeux liés à la sécurité nationale.

Le SCRS consacre une quantité considérable d'attention et de ressources aux demandes d'informations ou de séances d'information reçues des organismes de surveillance. En 2023, l'OSSNR et le CPSNR ont en tout réalisé 19 examens liés à la sécurité nationale qui touchaient le SCRS. De plus, ils ont envoyé au SCRS 97 demandes d'informations ou de séances d'information, soit une augmentation de 300 % par rapport à 2022. Le SCRS voit d'un bon œil ce niveau d'examen externe qu'il considère comme un investissement pour garantir qu'il demeure responsable lorsqu'il s'acquiesce de ses obligations à titre de service de renseignement de sécurité du Canada.

En 2023, l'OSSNR a publié les rapports de deux examens touchant le SCRS, celui sur la prise de mesures de réduction de la menace par le SCRS de 2021 et celui sur le Programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale d'Affaires mondiales Canada de 2023, ainsi que deux examens prévus par la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada* et la *Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères* touchant le SCRS et d'autres ministères et organismes fédéraux. Il s'attend à ce qu'un certain nombre de rapports d'examens soient publiés au début de 2024, dont ceux des examens de l'OSSNR et du CPSNR sur l'ingérence étrangère dans les élections fédérales réalisés à la demande du premier ministre au début de mars 2023.

Le commissaire au renseignement (CR) apporte au SCRS un degré supplémentaire de surveillance et de responsabilisation. Il examine les décisions du ministre de la Sécurité publique sur les catégories d'ensembles de données et approuve la conservation d'un ensemble de données conformément à l'article 11.17 de la *Loi sur le SCRS* ainsi que les catégories d'actes ou d'omissions qui constitueraient par ailleurs des infractions et que les employés désignés du SCRS peuvent commettre. Dans le but d'accroître encore la transparence, le CR publie ses décisions sur son site Web, comme le CPSNR et l'OSSNR. En 2023, le CR a rendu sept décisions, dont quatre ont déjà été publiées.

Afin de disposer d'une source d'expertise et de conseils sur les pratiques de protection de la vie privée, le SCRS s'est doté d'une sous-section de la protection de la vie privée chargée de faire face à la complexité croissante du contexte en matière de protection de la vie privée. Les membres de cette sous-section nouent des relations au sein de divers ministères et organismes fédéraux pour pouvoir les consulter et discuter avec eux des attentes des Canadiennes et des Canadiens en matière de protection de la vie privée et de considérations relatives au respect de la vie privée. De plus, ils entretiennent un dialogue constant avec le Commissariat à la protection de la vie privée pour connaître les pratiques exemplaires qui pourraient être mises en place et assurer la conformité à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Au cours de la dernière année civile, la Sous-section de la protection de la vie privée a examiné sept atteintes à la vie privée (deux fondées, quatre non fondées et une en cours), a procédé à 17 évaluations des besoins en matière de protection de la vie privée (dont 13 sont en cours) et a commencé à rédiger cinq évaluations des facteurs relatifs à la vie privée.

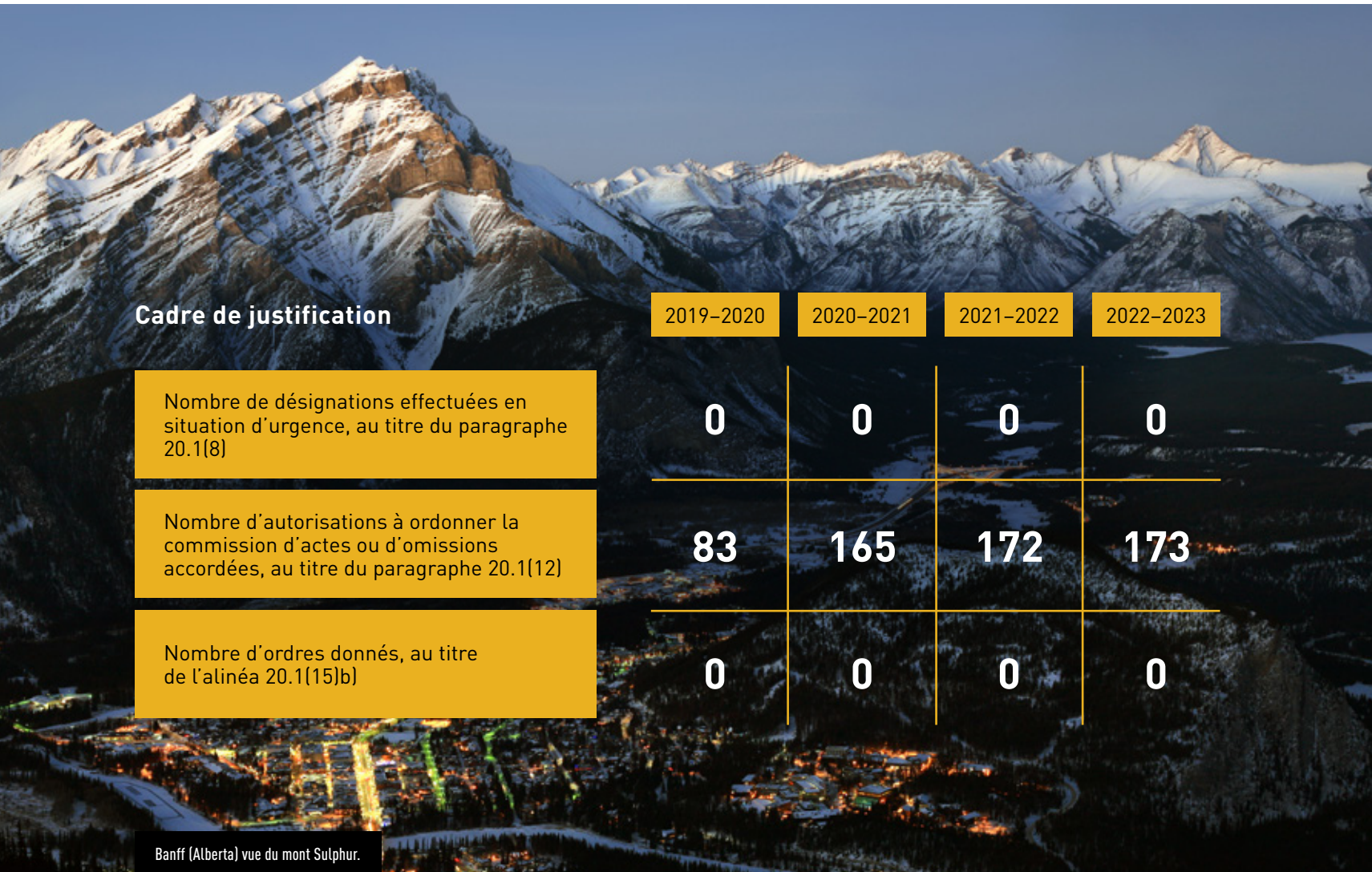
Cadre de justification

La *Loi de 2017 sur la sécurité nationale* reconnaît qu'il est d'intérêt public que les employés du SCRS puissent s'acquiescer efficacement de leurs fonctions de collecte de renseignements, notamment mener des activités secrètes, dans le respect du droit. Parmi les modifications qu'elle a apportées à la *Loi sur le SCRS* figure un cadre de justification limité, inspiré des protections dont bénéficient déjà les services canadiens d'application de la loi, qui autorise les employés du SCRS, ou les personnes agissant sous leur direction, à mener des activités qui constitueraient par ailleurs des infractions.

Le cadre de justification autorise les employés du SCRS qui sont désignés par le ministre de la Sécurité publique, et les personnes qui agissent sous leur direction, les sources humaines par exemple, à mener des activités qui constitueraient par ailleurs des infractions. Cela signifie que, lorsqu'un employé du SCRS ou une source humaine agissant sous sa direction mène des activités avec un présumé terroriste dans l'espoir de gagner sa confiance, il est exonéré de toute responsabilité criminelle. À titre d'exemple, le simple fait de donner des instructions à une source humaine qui mène des activités secrètes au sein d'une présumée entité terroriste pourrait enfreindre des dispositions du *Code criminel* en matière de terrorisme. Fournir à une source humaine un téléphone cellulaire ou un autre appareil électronique pour lui permettre d'avoir accès à des informations vitales constitue un autre exemple.

Comme premier niveau de responsabilisation, le cadre exige que le ministre de la Sécurité publique détermine, au moins une fois par année, les catégories d’actes ou d’omissions que les employés désignés du SCRS pourraient être justifiés de commettre ou dont ils pourraient être justifiés d’ordonner la commission. Cette détermination n’est valide qu’après avoir été examinée et approuvée par le CR. Comme deuxième niveau de responsabilisation, et afin de renforcer encore la transparence, le paragraphe 20.1(24) du cadre de justification exige aussi que le ministre publie certaines informations. Le tableau qui suit précise les informations nécessaires pour se conformer au paragraphe 20.1(24), par exercice.

Depuis l’entrée en vigueur du cadre de justification, la majorité des autorisations accordées ont visé à soutenir des activités de collecte d’informations et de renseignements sur l’espionnage ou le sabotage, l’ingérence étrangère ou le terrorisme au sens des alinéas a), b) et c) de la définition de « menaces envers la sécurité du Canada » qui est donnée à l’article 2 de la *Loi sur le SCRS*. Pendant la même période, la majorité des actes ou des omissions dont la commission a été ordonnée au titre de l’alinéa 20.1(15) b) étaient liés au terrorisme au sens de l’alinéa c) de la définition de « menaces envers la sécurité du Canada » donnée à l’article 2 de la *Loi sur le SCRS*, ce qui signifie qu’ils auraient constitué des activités liées au terrorisme en vertu du *Code criminel*. ■



Cadre de justification

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre de désignations effectuées en situation d’urgence, au titre du paragraphe 20.1(8)	0	0	0	0
Nombre d’autorisations à ordonner la commission d’actes ou d’omissions accordées, au titre du paragraphe 20.1(12)	83	165	172	173
Nombre d’ordres donnés, au titre de l’alinéa 20.1(15)b)	0	0	0	0

Banff (Alberta) vue du mont Sulphur.

Réserve du parc national Nahanni (Territoires du Nord-Ouest).

3

Centré avant tout sur les personnes : Un milieu de travail pour tous



Vancouver

(Colombie-Britannique)

vue du parc Stanley le soir.

Perspective de la haute direction – la directrice adjointe des Ressources humaines

Centré avant tout sur les personnes : en quête d'un meilleur SCRS

Renée de Bellefeuille, directrice adjointe des Ressources humaines et dirigeante principale des ressources humaines, assure la gestion stratégique de tous les secteurs du SCRS qui sont liés aux ressources humaines.

Le SCRS offre une expérience professionnelle unique parce que toutes les tâches appuient le mandat de protéger la population canadienne, la sécurité nationale et les intérêts du Canada contre les menaces. Toutefois, comme n'importe quel autre milieu de travail, le SCRS a des problèmes de recrutement et de rétention, parce que le travail dans un environnement classifié comporte son lot de considérations et de sacrifices. Les répercussions professionnelles et personnelles d'une carrière au SCRS comprennent les conséquences découlant du travail dans un environnement Très secret, dont un processus de filtrage intrusif, le maintien d'une cote de sécurité et les exigences relatives à la protection de l'identité. À cela s'ajoutent les restrictions touchant la vie personnelle, notamment les voyages et l'interdiction des appareils électroniques. Enfin, la capacité limitée du SCRS d'offrir du télétravail oblige la vaste majorité des employés à travailler sur place.

Compte tenu de ces obstacles et après avoir longuement consulté des centaines d'employés du SCRS dans tout le pays, mon équipe et moi avons lancé à la fin de 2023 la stratégie Attirer et retenir les talents (ART) pour

transformer le SCRS en une organisation davantage centrée sur les personnes tout en veillant à continuer de soutenir le mandat du SCRS et le travail crucial de chacun de ses employés. L'ART vise à améliorer l'expérience professionnelle globale des employés en priorisant six thèmes : le lien avec la mission; l'avancement et le perfectionnement professionnels; le leadership; l'inclusion, l'autonomisation et la mobilisation; des salaires et avantages sociaux concurrentiels; une plus grande flexibilité au travail et un meilleur équilibre travail-vie. La pratique de ce nouvel ART permettra au SCRS de mettre l'accent sur ses précieux employés actuels et futurs. Je suis persuadée que cette stratégie, qui apportera au moment opportun de nombreux changements nécessaires, facilitera de meilleures relations employeur-employés au SCRS qui nous aideront à attirer et à retenir des personnes de grand talent.

Les Canadiennes et les Canadiens qui ont déjà songé à travailler au SCRS, ou qui en entendent parler pour la première fois, doivent savoir qu'une carrière dans le renseignement de sécurité est très enrichissante. Le personnel du SCRS travaille à protéger la sécurité



nationale, la population et les secrets du Canada. Nous offrons plus d'une centaine de types de postes à l'appui de la mission dans une série de domaines, dont la collecte des renseignements, l'analyse, la technologie de l'information, les ressources humaines, les finances et la linguistique. Nous sommes toujours à la recherche de personnes talentueuses ayant de l'expérience dans divers secteurs ou ayant fait des études dans un large éventail de disciplines. Que vous soyez agents de renseignement, informaticiens, professionnels de l'industrie des services ou étudiants fraîchement diplômés, vous pouvez en avoir la certitude, le SCRS a une place pour vous.

Au cours des dernières années, le SCRS a fait des pas de géant pour s'assurer que son effectif est représentatif de la société canadienne. Cet objectif,

en plus d'être juste et bon, lui permet de s'améliorer sur le plan opérationnel parce qu'il peut tirer parti des expériences culturelles, linguistiques et personnelles d'employés en provenance de diverses communautés culturelles à l'échelle du Canada. À l'appui de nos efforts constants pour favoriser la diversité et l'inclusion, nous avons lancé notre Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) en 2022 pour fournir au SCRS un cadre stratégique pour atteindre ses objectifs dans ce secteur essentiel. Il est crucial de pouvoir compter sur un effectif diversifié pour protéger la sécurité nationale, parce que le maintien d'une compréhension interne de différentes cultures, pratiques et croyances joue un rôle de premier plan dans l'établissement de relations avec les innombrables communautés que nous protégeons. Comme il en va de même pour les postes de dirigeants au SCRS, nous nous efforçons de constituer une équipe

de direction vraiment diversifiée, non seulement pour nous assurer que les décisions importantes sont éclairées par une gamme de points de vue, mais aussi pour faire en sorte que le SCRS représente mieux la diversité du Canada et de la population canadienne.

Nous prenons des mesures dans le but de faire du SCRS un milieu de travail exempt de préjugés et de toute forme de discrimination, de harcèlement et d'agression. En 2023, le SCRS a lancé 24 enquêtes sur des cas de harcèlement, qui sont toujours en cours. Certains pourraient utiliser ce paramètre pour critiquer le SCRS, mais nous croyons qu'il témoigne plutôt des progrès que nous avons faits pour améliorer la culture

de notre milieu de travail parce que plus d'employés font maintenant confiance à notre processus interne de règlement des griefs. À la fin de 2023, nous avons pris d'autres mesures pour renforcer ce processus lorsque le directeur s'est engagé à établir un bureau indépendant d'ombuds au cours d'une assemblée générale réunissant tout le personnel. Ce bureau offrira un espace sûr, confidentiel et impartial où les employés pourront parler ouvertement d'enjeux liés au milieu de travail. Il faut du temps pour changer une culture, mais je crois sincèrement que nous sommes en bonne voie de devenir une organisation qui soutient et respecte vraiment tous les membres de son effectif. C'est la

moindre des choses auxquelles nos employés et la population que nous servons sont en droit de s'attendre.

Ce sont vraiment ses employés qui font du SCRS un service de renseignement de premier plan. Nous sommes extrêmement chanceux d'avoir un effectif constitué de personnes extraordinaires et talentueuses dont l'expertise, les compétences, le dévouement et les expériences de vie sont indispensables pour permettre au SCRS de réussir à remplir son mandat de protéger l'ensemble de la population canadienne. Pendant que nous poursuivons nos efforts pour faire du SCRS une organisation davantage centrée sur les personnes, nous continuerons d'aller au-devant et d'écouter les points

de vue de nos précieux employés qui font tellement pour remplir notre mandat de servir et de protéger toute la population canadienne. C'est vraiment un honneur et le privilège d'une vie de diriger l'effectif du SCRS à titre de directrice adjointe des Ressources humaines. ■



«
Ce sont vraiment ses
employés qui font du SCRS
un service de renseignement
de premier plan.
»

Renée de Bellefeuille, directrice adjointe des Ressources humaines au Service canadien du renseignement de sécurité.



Plage de Thunder Cove (Île-du-Prince-Édouard).

Initiatives en milieu de travail

Au cours des dernières années, le SCRS a fait des progrès considérables pour devenir une organisation davantage centrée sur les personnes qui soutient mieux tous les membres de son personnel actuels et futurs.

Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion

En 2023, le SCRS est devenu le premier service de renseignement du Groupe des cinq à publier sa [Stratégie détaillée d'équité, de diversité et d'inclusion](#)⁵ (EDI). Lancée à l'interne en 2022, la Stratégie d'EDI expose les engagements et les mesures pris par le SCRS pour accroître la diversité et l'inclusion dans son milieu de travail, tout en favorisant une collaboration significative avec les diverses communautés culturelles qu'il protège. En 2023, le SCRS a continué à s'investir dans le soutien de la Stratégie et la mise en place du plan d'action triennal. La mise en œuvre des 45 engagements repose sur une approche de collaboration avec de

nombreux intervenants dans toute l'organisation. À des fins de transparence, le SCRS suit les progrès au moyen d'une fiche de résultats qui est communiquée à tous les membres du personnel, comme il s'y est engagé dans le plan d'action. D'ailleurs, 78 % des engagements pris dans le plan d'action vont bon train et 20 % d'entre eux sont déjà réalisés.

Plan d'accessibilité du SCRS pour 2023-2025

En 2023, le SCRS a commencé à déployer et à mettre en œuvre son [Plan d'accessibilité de 2023 à 2025](#)⁶ dans le cadre de ses efforts pour offrir un milieu de travail plus diversifié, inclusif et accessible. Ce plan prévoit

Réalisations notables



Accroître la représentation des groupes issus de la diversité au SCRS.



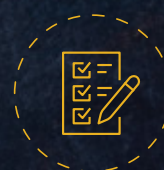
Mettre en place un processus de gestion des personnes plus inclusif.



Intégrer dans le plan stratégique organisationnel l'engagement du SCRS en matière d'EDI et demander l'avis du Comité consultatif du SCRS sur la diversité et l'inclusion sur ce plan.



Communiquer régulièrement à tous les membres du personnel des tableaux de bord détaillés sur l'effectif contenant des statistiques et des données de référence sur l'équité en emploi.



Communiquer aux membres du personnel des rapports trimestriels sur les progrès réalisés dans le cadre du plan d'action visant à mettre en œuvre la Stratégie d'EDI.

que de multiples intervenants et intervenantes dans toute l'organisation coordonneront les mesures prises pour offrir un milieu de travail exempt d'obstacles à divers employés en situation de handicap.

Pour élaborer et mettre en œuvre son Plan d'accessibilité, le SCRS a adopté le principe directeur du gouvernement du Canada « Rien sans nous ». La participation directe des membres de son personnel en situation de handicap aide le SCRS à veiller à ce que ses initiatives d'accessibilité ne soient pas juste conformes, mais qu'elles répondent réellement aux besoins de tout son effectif. Au cours de sa première année, 83 des 102 projets que le SCRS s'est engagé à mener ont avancé à certains égards, dont 21 seraient terminés.

Accroissement de la représentation des groupes issus de la diversité

Afin de veiller à ce que l'effectif du SCRS soit représentatif de la société canadienne et de mieux servir les communautés, l'équipe du recrutement mène de plus en plus d'activités de liaison et de mobilisation. Les agents de recrutement pour la diversité communiquent avec des personnes issues de la diversité et les encourage à poser leur candidature, en plus de participer à des salons de l'emploi, à des séances d'information et à des réunions dans le cadre des efforts déployés pour accroître la représentation des groupes issus de la diversité et d'atteindre les objectifs du SCRS d'ici 2026-2027.

Mobilisation des employés au sein de réseaux et de comités

Le SCRS accorde de l'importance aux réseaux dirigés par des membres de son personnel, qui réunissent des gens qui ont un point de vue unique à exprimer. Ces réseaux comprennent le Réseau de la Fierté, le Réseau des personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC), le réseau des Femmes en TI Plus et le Réseau des femmes du SCRS. Le 15 septembre 2023, des employées du SCRS ont officialisé et lancé le Réseau des femmes noires du SCRS, dont l'objectif est

de soutenir ses membres et de nouer le dialogue avec les dirigeants de l'organisation. Cette plateforme permet aux femmes noires du SCRS de collaborer, de gagner en autonomie et de nourrir un sentiment d'appartenance à la communauté des femmes noires du SCRS. Il s'agit d'un endroit où elles peuvent célébrer leurs réalisations, soutenir leurs progrès respectifs et être à l'origine de changements positifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation. Tous ces réseaux témoignent de la détermination des membres du personnel du SCRS à favoriser un milieu de travail inclusif pour tous.

Le SCRS a du cœur – Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada 2023

Les membres du personnel du SCRS dans tout le Canada ont participé à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC) en 2023. Ils ont ainsi recueilli des sommes considérables tout en ayant du plaisir et en continuant de soutenir la mission.

Le SCRS a lancé sa CCMTGC 2023 par une cérémonie d'ouverture à l'Administration centrale (AC) à Ottawa. Les membres du personnel partout au Canada ont pu suivre l'événement diffusé en direct.

Pendant la campagne, les membres du personnel du SCRS ont organisé plus d'une centaine d'activités, auxquelles ils ont participé et qui leur ont permis de recueillir plus de 155 000 \$ pour divers organismes de bienfaisance.

- Plus de **100 activités** ont été tenues à l'échelle nationale.
- Plus de **100 bénévoles** ont donné de leur temps pour faciliter les activités et recueillir les dons.
- Plus de **850 employés** ont participé à la Journée de sport du SCRS tenue chaque année. ■

Dépenses



	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Salaires*	417 615 370 \$	404 107 049 \$	415 818 326 \$
Fonctionnement	259 284 331 \$	238 065 778 \$	256 628 550 \$

*Les coûts salariaux comprennent les coûts du régime d'avantages sociaux des employés (RASE).

Données sur le personnel



	Représentation (2022)	Représentation (2023)	Objectif d'ici le 31 mars 2027
Personnes en situation de handicap	6,4 %	7,1 %	9,0 %
Autochtones	2,2 %	2 %	3,4 %
Groupes racisés	19,8 %	20,7 %	24,9 %
Femmes en sciences et technologie	17 %	18,8 %	24,9 %

Données sur les cadres



	Représentation (2022)	Représentation (2023)
Femmes	42,1 %	42,3 %
Autochtones	4,1 %	3,8 %
Groupes racisés	11 %	14,1 %
Personnes en situation de handicap	8,3 %	9 %



Perspective de la haute direction – le sous-directeur de l'Administration

S'attaquer au problème de la communication de renseignements sans autorisation

Jerome Laliberté, sous-directeur de l'Administration, dirigeant principal des finances et dirigeant principal de la transformation, supervise le programme de sécurité interne visant à protéger le SCRS, son personnel et ses biens.

À la fin de 2022 et tout au long de 2023, des renseignements classifiés du SCRS et du gouvernement du Canada ont été communiqués sans autorisation et ont par la suite été publiés à l'intention du public. Ces renseignements auraient été fournis par une source anonyme au courant des questions de sécurité nationale. Certains pourraient faire l'éloge des agissements de cette personne, mais les communications sans autorisation, quels que soient le motif ou l'intention de celles ou de ceux qui commettent un tel acte, causent un tort considérable à la sécurité du Canada et de la population canadienne.

Nos adversaires cherchent constamment de nouveaux moyens de miner la sécurité du Canada. La communication sans autorisation d'informations classifiées peut compromettre les méthodes de collecte de renseignements employées par le SCRS. La collecte des renseignements que le SCRS recueille et analyse repose en grande partie sur des contacts humains et des sources humaines, qui sont d'importants fournisseurs. Il s'agit souvent de membres du public qui mettent leur propre sécurité

en danger pour offrir de précieuses informations à l'appui d'enquêtes liées à la sécurité nationale.

Il arrive parfois qu'un élément d'information ne puisse provenir que d'une seule personne ou composante technologique. Lorsque ce renseignement est dévoilé sans autorisation, des adversaires et des personnes mal intentionnées peuvent remonter jusqu'à la source. Le dévoilement de ces sources, même par inadvertance, à la suite d'une communication sans autorisation peut mettre des vies et des enquêtes liées à la sécurité nationale en danger. Entre de mauvaises mains, ces renseignements peuvent permettre à des adversaires d'agir afin de réduire l'efficacité des opérations de contre-espionnage et de lutte contre le terrorisme du SCRS, ce qui peut mettre en danger les vies de braves Canadiens et Canadiennes, qui ne ménagent aucun effort pour soutenir la sécurité du Canada.

La communication de renseignements classifiés sans autorisation réduit la capacité du SCRS d'aider à protéger notre économie, nos innovations et nos intérêts nationaux et expose la sécurité personnelle



La communication de renseignements classifiés sans autorisation réduit la capacité du SCRS d'aider à protéger notre économie, nos innovations et nos intérêts nationaux et menace la sécurité personnelle de Canadiennes et de Canadiens, tant au pays qu'à l'étranger.



Jerome Laliberté, sous-directeur de l'Administration au Service canadien du renseignement de sécurité.

de Canadiennes et de Canadiens, au pays et à l'étranger, aux menaces que représentent certains acteurs étatiques hostiles et organisations extrémistes violentes. De plus, elle érode la confiance durement gagnée des plus proches alliés et partenaires de renseignement du Canada, qui pourraient commencer à douter de notre capacité de protéger non seulement nos propres secrets, mais les leurs également.

À la suite de ces communications sans autorisation, le SCRS a lancé une enquête interne et en a appuyé d'autres à l'échelle du gouvernement du Canada, notamment celle de la GRC. Les fonctionnaires actuels ou anciens du gouvernement du Canada qui ont obtenu des cotes de sécurité sont légalement tenus de protéger les informations classifiées même lorsqu'ils ne travaillent plus pour le gouvernement fédéral. Il y a des raisons légitimes de leur imposer cette responsabilité et la communication d'informations classifiées ne devrait pas être traitée comme un geste noble.

Les membres du personnel du SCRS sont des professionnels dévoués qui ont à cœur de remplir leur mission. Les communications sans autorisation compromettent les efforts minutieux qu'ils déploient pour recueillir et analyser des informations dans le cadre d'enquêtes. La communication illégale de renseignements constitue une menace directe pour la sécurité nationale du Canada.

Des processus ont été mis en place au sein du gouvernement du Canada pour permettre aux gens d'exprimer leurs inquiétudes au sujet de questions classifiées sans compromettre la sécurité nationale du Canada et mettre en danger la sécurité des sources humaines et des employés de l'appareil de la sécurité nationale. Il est primordial que ces processus soient respectés. ■

Conclusion

Consultez le Rapport public
du SRCS en ligne au
www.canada.ca/SCRS



À titre de service de renseignement de sécurité du Canada, le SCRS est déterminé à protéger la sécurité nationale, les intérêts, la prospérité économique et la population du Canada contre les menaces tant étrangères que canadiennes. En 2024, le SCRS célébrera ses 40 ans de protection de la population canadienne. Il continuera de croître, d'apprendre et de s'adapter pour s'assurer de demeurer un pas en avant des adversaires du Canada et des auteurs de menace qui cherchent à compromettre la sécurité de notre pays. Dans l'exercice de sa mission, le SCRS continuera de collaborer avec un large éventail de partenaires de l'appareil de la sécurité nationale pour favoriser un dialogue éclairé sur les questions relatives à la sécurité nationale et renforcer notre résilience collective face aux menaces afin de garantir le maintien de la sécurité du Canada et de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Pour plus d'informations, communiquiez avec nous :

CP 9732, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4
Canada

Téléphone : 613-993-9620
ATS ou télécopieur : 613-991-9228

Références Web

1. <https://twitter.com/scrscanada/status/1671225346773876740>
2. <https://twitter.com/scrscanada/status/1726705489055281450>
3. <https://twitter.com/scrscanada/status/1740024881670922530>
4. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/evolution-de-la-desinformation-un-avenir-hypertruque.html>
5. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/strategie-d-equite-de-deiversite-et-d-inclusion-du-scrs-2022.html>
6. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/accessibilite.html>